COLLECTION ENQUÊTES

Alexandre Beaudoin
Daniel Guillemette

D'APRÈS L'OUVRAGE
D'ANDRÉ FONTAINE

AVEC LA CONTRIBUTION DE
Me MAXIME LAROCHE

INTERVENTIONS SUR UNE SCÈNE DE CRIME

2e ÉDITION
REVUE ET CORRIGÉE

LES ÉDITIONS
ANDRÉ FONTAINE

COLLECTION ENQUÊTES

INTERVENTIONS SUR UNE SCÈNE DE CRIME

2e édition revue et corrigée

Alexandre Beaudoin et Daniel Guillemette
d'après l'ouvrage d'André Fontaine
avec la contribution de Me Maxime Laroche

ÉDITIONS ANDRÉ FONTAINE

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada

Titre : Interventions sur une scène de crime / Alexandre Beaudoin, Daniel Guillemette ; avec la contribution de Me Maxime Laroche ; d'après l'ouvrage d'André Fontaine.

Noms : Beaudoin, Alexandre, 1978- auteur. | Guillemette, Daniel, 1964 juillet 24- auteur. | Laroche, Maxime, 1985- auteur. | Fontaine, André, 1955- Intervenir sur la scène d'un crime.

Collections : Collection Enquêtes.

Description : 2e édition revue et corrigée. | Mention de collection : Enquêtes
Basé sur : Intervenir sur la scène d'un crime / André Fontaine. © 2003.
Textes de loi mis à jour. | Comprend des références bibliographiques.

Identifiants : Canadiana 20210056886 | ISBN 9782981931726 (couverture souple)

Vedettes-matière : RVM : Enquêtes criminelles — Manuels d'enseignement supérieur.
RVM : Criminalistique — Manuels d'enseignement supérieur.
RVMGF : Manuels d'enseignement supérieur.

Classification : LCC HV8073.B42 2021 | CDD 363.25—dc23

Direction éditoriale : Alexa Asselin
Conception graphique de la page couverture : Primeau Barey
Conception graphique : Dominique Germain
Révision et correction : Sophie Sainte-Marie et Marie Pigeon Labrecque
Mise en pages : Marquis Interscript et Camille Savoie-Payeur

© Éditions André Fontaine 2021
Tous droits réservés

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction, sous quelque forme que ce soit, en partie ou en totalité, sont réservés pour tous pays. Entre autres, la reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie, par numérisation et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

L'éditeur remercie le gouvernement du Québec de l'aide financière accordée à l'édition de cet ouvrage par l'entreprise du Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres – Gestion SODEC.

ISBN 978-2-981931-72-6

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada

Ce volume est en vente directement auprès de l'éditeur :

Les Éditions André Fontaine
2059, rue Wellington
Montréal (Québec) H3K 1W7
CANADA
Téléphone : 514 704-8690
info@editionsaf.com
editionsandrefontaine.ca

À mon héros, celui qui m'a inspiré par sa persévérance,
sa passion pour la police et son courage,
celui qui aura toujours affronté les difficultés
de la vie tête baissée, sans se plaindre,
pour succomber au cancer la tête haute en 2012…
Mon père.

À celle qui a su m'inculquer le goût de l'écriture et des études…
Ma mère.

À ceux qui demeurent ma plus grande fierté…
Mes enfants Thalie, Elric, Marek et Liam.

Finalement, à ma muse de tous les instants…
Ma femme Amélie.

Alexandre Beaudoin

À mes parents qui m'ont insufflé le désir d'enseigner ;
à mes enfants, Marie-Eve et Jean-Christophe, qui m'ont donné
envie de partager mes connaissances ; et à mon ange, mon épouse
Marie-Claude, qui me donne la passion et le goût de la vie…
Merci pour tout !

Daniel Guillemette

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE XI

EN SOUVENIR D'ANDRÉ FONTAINE XII

REMERCIEMENTS AUX COLLABORATEURS XIII

MISE EN GARDE DES AUTEURS XIV

INTRODUCTION XV

PREMIÈRE PARTIE
Procéder à la recherche, à la collecte et à l'étiquetage d'indices matériels sur la scène d'un crime 1

CHAPITRE 1
Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale 3

Introduction 3

1.1 Service de toxicologie 4

1.2 Service de la balistique 4
1.2.1 Terminologie 4
1.2.2 Examens et analyses possibles concernant les armes à feu et leurs attributs 8
1.2.2.1 Armes à feu 8
1.2.2.2 Cartouches 10
1.2.2.3 Douilles 11
1.2.2.4 Projectiles 11
1.2.2.5 Résidus de tir 14
1.2.2.6 Système IBIS 15
1.2.2.7 Vêtements 19
1.2.2.8 Angle de tir 20
1.2.3 Autres examens et analyses possibles 20
1.2.3.1 Armes blanches 20
1.2.3.2 Armes de choc 20
1.2.3.3 Armes de jet 20
1.2.3.4 Armes électriques 20
1.2.3.5 Numéros de série oblitérés 21
1.2.3.6 Outil et traces laissées par un outil 21
1.2.3.7 Semelles et pneus 22
1.2.3.8 Objets brisés, coupés ou déchirés 22

1.3 Service de biologie 22
1.3.1 Mesures de protection contre les risques biologiques et bactériologiques 24
1.3.2 Analyses possibles 28
1.3.2.1 Cheveux, poils, téguments 28
1.3.2.2 Pièces ou substances pouvant être examinées pour la salive 30
1.3.2.3 Sang 30
1.3.2.4 Sperme 31
1.3.2.5 Autres substances 34
1.3.3 Techniques utilisées sur la scène de crime 41
1.3.3.1 Analyse des éclaboussures de sang 41
1.3.3.2 Luminol et Bluestar^{MD} (Forensic) 43

1.4 Service de chimie judiciaire 44
1.4.1 Pièces ou substances pouvant être examinées 44
1.4.1.1 Peinture et enduits 44
1.4.1.2 Ruban gommé 45
1.4.1.3 Phares et ampoules électriques 45
1.4.1.4 Béton, mortier, plâtre 46
1.4.1.5 Verre 47

1.5 Service des documents 47
1.5.1 Analyses possibles 47
1.5.1.1 Écriture 47
1.5.1.2 Foulage 47
1.5.1.3 Papier 48
1.5.1.4 Contrefaçon 48
1.5.1.5 Reconstitution de documents 48
1.5.1.6 Machines à écrire, imprimantes 48
1.5.1.7 Stylos et encre 48

1.6 Service des explosions 49
1.6.1 Analyses possibles 49
1.6.1.1 Explosifs 49
1.6.1.2 Équipement de plongée . . 49
1.6.1.3 Appareil de combustion . . 50

1.7 Service des fibres 50
1.7.1 Analyses possibles 50

1.8 Service des incendies 51
1.8.1 Analyses possibles 51

© Les Éditions André Fontaine

1.9 Service de médecine légale 52
1.9.1 Notions de mort évidente 53
1.9.2 Caractéristiques observables sur le cadavre 55
1.9.2.1 Lividité cadavérique 55
1.9.2.2 Rigidité cadavérique 56
1.9.2.3 Écoulement sanguin 57
1.9.3 Analyses possibles 57
1.9.3.1 Causes du décès 57
1.9.3.2 Établissement du moment de la mort 57
1.9.3.3 Description, situation et interprétation des blessures observées à l'autopsie . . . 58
1.9.3.4 Prélèvements de sang, de liquide ou de tissus biologiques avec des techniques appropriées . . . 59
1.9.3.5 Prélèvements de fibres, de particules et d'autres corps étrangers en vue d'expertises physiques ou balistiques 59
1.9.3.6 Exhumation 59
1.9.3.7 Identification d'un cadavre inconnu ou en mauvais état 59
1.9.4 Ce qu'il faut faire sur la scène 61
1.9.4.1 Photographier 61
1.9.4.2 Prise des notes 62
1.9.4.3 Confection d'un croquis . . 62
1.9.4.4 Protection des éléments de preuve 62
1.9.4.5 Faire emballer et transporter le corps 63

1.10 Service d'imagerie 64
1.10.1 Analyses possibles 64

1.11 Procédure pour utiliser les différents services du laboratoire 64
1.11.1 Pièces à conviction 64
1.11.2 Section formulaires 68
1.11.3 Exemples de rapports d'expertise 76

1.12 Poursuite de l'enquête 79
1.12.1 Cheminement d'un prélèvement de substances corporelles effectué sur une scène de crime 79
1.12.2 Possibilités qui s'offrent au policier lorsqu'un profil génétique a été découvert 80
1.12.3 Comment obtenir un prélèvement de substances corporelles sur un suspect 81
1.12.3.1 Processus d'obtention d'un prélèvement de substances corporelles pour analyse génétique après l'identification dans le fichier des condamnés de la banque nationale de données génétiques et acheminement du prélèvement 81
1.12.3.2 Processus d'obtention d'un prélèvement de substances corporelles pour analyse génétique pour un suspect qui n'est pas inscrit dans le fichier des condamnés de la banque nationale des données génétiques 83
1.12.4 Les formulaires 85

1.13 Activités d'intégration 88
1.13.1 Utilisation des formulaires 88
1.13.2 Mises en situation 89

1.14 Questions de révision 95

CHAPITRE 2
Le spécialiste en scènes de crime 97

Introduction 97

2.1 Tâches 98
2.1.1 Sur la scène du crime 98
2.1.2 Témoin expert 98
2.1.3 Conseiller 98
2.1.4 Lien avec le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale 98
2.1.5 Relevés topographiques 98
2.1.6 Reconstitution physique 99
2.1.7 Restauration d'un numéro de série altéré 99
2.1.8 Recherche d'empreintes digitales 99
2.1.9 Analyse et comparaison d'empreintes digitales 99
2.1.10 Photographie et vidéo 100
2.1.11 Lumière judiciaire 100
2.1.12 Lumière ultraviolette portative 100
2.1.13 Bluestar^{MD} ou luminol 100
2.1.14 Matériel de moulage 101
2.1.15 Préleveur électrostatique 101
2.1.16 Détecteur de métal 101
2.1.17 Trousse de produits marquants . . . 102
2.1.18 Logiciel de traitement de l'image . . . 102
2.1.19 Laboratoire de révélation d'empreintes digitales 102
2.1.20 Cabinet de séchage ADN 103

© Les Éditions André Fontaine

2.2 Spécialisations 103
2.2.1 Équipes CBRNE 103
2.2.2 Équipe d'intervention sur les laboratoires clandestins de drogues de synthèse 104
2.2.3 Identification des véhicules 104
2.2.4 Scènes d'incendie 104
2.2.5 Podomorphologie 104
2.3 Questions de révision 104

CHAPITRE 3
Le coroner 105
Introduction 107
3.1 Compétences du coroner 108
3.2 Avis au coroner 109
3.3 Pouvoirs et devoirs du coroner à l'occasion d'une investigation 111
3.4 Section formulaires 128
3.4.1 Guide d'utilisation 132
3.5 Activité d'intégration 142
3.6 Questions de révision 145

CHAPITRE 4
Les pouvoirs et devoirs sur une scène de crime 147
4.1. Intervention en vertu de la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès (chap. R-0.2) 147
4.1.1 Le changement dans l'orientation de l'enquête 148
4.2. Intervention en lien avec une infraction criminelle 149
4.2.1 Le mandat général 149
4.2.2 Le télémandat 150
4.2.3 L'expectative de vie privée 151
4.2.4 Les nouvelles technologies 152
4.3 Le consentement 153
4.4 La protection de la scène avant l'obtention de l'autorisation judiciaire 154
4.5 L'urgence 155
4.6 Conclusion 155

CHAPITRE 5
La prise de notes 157
Introduction 157
5.1 Pourquoi prendre des notes ? 157
5.2 Le carnet de notes 157
5.3 Que note-t-on dans le carnet ? 158
5.3.1 Notes inscrites dans le carnet 160
5.4 Qu'est-ce qui ne devrait pas être inscrit dans le carnet de notes ? 161

CHAPITRE 6
La protection de la scène de crime 163
Introduction 163
6.1 Les périmètres de protection 163
6.1.1 Le premier périmètre 164
6.1.2 Le second périmètre 165
6.2 Les techniques de déplacement 166
6.2.1 La scène extérieure 166
6.2.2 La scène intérieure 166
6.3 Le corridor de contamination 168
6.4 Le transport de la victime 168
6.5 Les objets déplacés 168
6.6 Les électroménagers et les animaux domestiques 169
6.7 L'erreur 170
6.8 Questions de révision 172

CHAPITRE 7
La recherche des indices 173
Introduction 173
7.1 Contexte légal 173
7.1.1 Saisie sans mandat 173
7.1.2 Saisie avec mandat 174
7.1.3 Autorisation de l'occupant 174
7.1.4 Objets trouvés 176
7.2 Planification d'une fouille 176
7.3 Méthodes de fouille 177
7.3.1 Règles générales 177
7.3.2 Résidence 177
7.3.3 Grande surface 179
7.4 Questions de révision 182

CHAPITRE 8
La révélation des empreintes digitales latentes 183
Introduction 183
8.1 Les empreintes digitales latentes 183
8.1.1 Définition 184
8.1.2 Composition 184
8.1.3 Immuabilité 184
8.1.4 Individualité 184
8.1.5 Caractéristiques d'identification . . . 185
8.1.6 Delta 186

© Les Éditions André Fontaine

8.1.7 Quelques exemples de dessins digitaux 186
8.1.8 Le substrat 187

8.2 Révélation et prélèvement des empreintes digitales latentes avec la poudre dactyloscopique 188

8.3 Utilisation d'agents chimiques pour révéler les empreintes digitales latentes 196
8.3.1 Surface non poreuse 196
8.3.1.1 Cyanoacrylate 196
8.3.1.2 Noir de naphtalène 200
8.3.2 Surface poreuse 200
8.3.2.1 IND ou IND-Zn 201
8.3.2.2 DFO 202
8.3.2.3 Ninhydrine 203
8.3.2.4 Oil red O 204
8.3.2.5 Révélateur physique 205

8.4 Procédures administratives 207
8.4.1 Mode de transmission des éléments 207
8.4.1.1 Préleveurs 207
8.4.1.2 Pièces à conviction 207
8.4.2 Demande d'expertise d'empreintes ou d'empreintes latentes sur pièces à conviction . . . 209
8.4.3 Acheminement d'un préleveur 211

8.5 Recherche d'empreintes sur un véhicule . . 212
8.5.1 Environnement immédiat du véhicule 212
8.5.1.1 Traces de semelle et de pneus 212
8.5.1.2 Objets à l'extérieur 212
8.5.2 Véhicule 212

8.6 Examen d'une scène d'introduction par effraction et de vol 214
8.6.1 Stationnement du véhicule de patrouille 214
8.6.2 Rencontre avec le plaignant 215
8.6.3 Recherche d'empreintes digitales latentes 215

8.7 Poursuite de l'enquête 217
8.7.1 Empreintes digitales ayant été reliées à un individu 217
8.7.2 Empreintes n'ayant pu être reliées à un individu 219
8.7.3 Procédures administratives 221

8.8 Activités d'intégration 221
8.8.1 Exercice pratique 221
8.8.2 Mise en situation 221

8.9 Questions de révision 225

CHAPITRE 9
Les traces de semelles et de pneus 227

Introduction 227

9.1 Types de traces 228
9.1.1 Trace moulée 228
9.1.2 Trace constituée de poussière 228
9.1.3 Trace constituée de matières grasses 229
9.1.4 Trace constituée de résidus séchés 229
9.1.5 Trace constituée de sang 229

9.2 Recherche de traces 229
9.2.1 Réflexion de la lumière ambiante . . 229
9.2.2 Éclairage rasant 230
9.2.3 Traitements possibles des différents types de traces 231
9.2.3.1 Prélèvement électrostatique d'une trace de semelle invisible et constituée de poussière 231
9.2.3.2 Traitements possibles d'une trace de semelle ensanglantée 235

9.3 Préservation 236

9.4 Caractéristiques de classe 236

9.5 Caractéristiques accidentelles 237

9.6 Examen d'une trace de semelle ou de pneu par le patrouilleur 237
9.6.1 Photographie 238
9.6.2 Mesurage 239
9.6.2.1 Trace de semelle 239
9.6.2.2 Trace de pneu 241
9.6.2.3 Dimension d'un véhicule . . 242
9.6.3 Calquage 243
9.6.3.1 Aspects généraux 243
9.6.3.2 Fournitures nécessaires . . 243
9.6.3.3 Techniques de calquage . . 244

9.7 Poursuite de l'enquête 249
9.7.1 Le calque comme outil d'information 249
9.7.2 Poursuite de l'enquête et arrestation d'un suspect 249
9.7.3 Section formulaires 255

9.8 Activités d'intégration 261
9.8.1 Exercice de calquage d'une trace de pneu 261
9.8.2 Exercice de calquage d'une trace de semelle 262
9.8.3 Mise en situation 263

9.9 Questions de révision 268

© Les Éditions André Fontaine

DEUXIÈME PARTIE
Effectuer les relevés photographique et topographique d'une scène de crime . . . 269

CHAPITRE 10
La photographie 271

Introduction 271

10.1 Pourquoi utiliser la photographie ?. 272

10.2 Le grand principe de la photographie 272
10.2.1 Objectif. 273
10.2.2 Diaphragme ou ouverture 275
10.2.3 Obturateur 276
10.2.4 Capteur et ISO. 277
10.2.4.1 Capteur 277
10.2.4.2 Sensibilité du capteur 278
10.2.5 Interaction entre ces différentes composantes 279

10.3 Le mode de fonctionnement 280
10.3.1 Prise de vue. 280
10.3.1.1 Visée électronique 280
10.3.1.2 Visée 281
10.3.2 Mise au point automatique 282
10.3.2.1 Système actif 282
10.3.2.2 Système passif 282
10.3.3 Flash 283
10.3.3.1 Flash fixe 283
10.3.3.2 Flash amovible 284
10.3.4 Appareil photo en mode automatique. 284

10.4 Les différentes prises de vue. 285

10.5 L'utilisation de la règle et autres références 286
10.5.1 Points de repère 287

10.6 Les pièges de la photographie 287

10.7 L'utilisation de la photographie dans le cadre du travail policier. 292
10.7.1 Photographie numérique. 292
10.7.1.1 Enregistrement de l'image sur la carte mémoire 293
10.7.1.2 Formats d'enregistrement. 294
10.7.1.3 Traitement automatique par le boîtier 295
10.7.1.4 Choix entre les formats RAW et JPEG. 296

10.8 L'archivage et la protection de l'intégrité des fichiers images 298
10.8.1 Mise en garde 298
10.8.2 Dispositions législatives 300
10.8.2.1 Loi sur la preuve au Canada 300
10.8.2.2 Interprétation de la Loi sur la preuve quant à la photographie numérique. 301
10.8.3 Méthodes d'archivage 303

10.9 La communication et la présentation devant les tribunaux. 304

10.10 Activité d'intégration. 306

10.11 Questions de révision 307

CHAPITRE 11
La réalisation d'un relevé topographique 309

Introduction 309

11.1 Les cartes 309

11.2 Les croquis. 310

11.3 Le croquis proportionnel 310
11.3.1 Caractéristiques principales du croquis proportionnel 310
11.3.2 Croquis sur la scène 311

11.4 Le plan 318

11.5 Les types de vues 318
10.5.1 En plan 318
10.5.2 En coupe 319
10.5.3 En perspective. 319
10.5.4 En élévation. 319

11.6 Les précautions à prendre pour la prise de mesures 320

11.7 La prise de mesures sur une scène de crime ou de collision 321
11.7.1 Point fixe 322
11.7.1.1 Tangible 322
11.7.1.2 Semi-tangible. 323
11.7.1.3 Non tangible 323
11.7.2 Prise de mesures en utilisant la triangulation 324
11.7.3 Prise de mesures à l'intérieur d'une pièce 326
11.7.4 Prise de mesures en utilisant la ligne de base 327

11.8 Le plan à l'échelle 330
11.8.1 Division de la feuille de dessin 332
11.8.2 Dessin 334
11.8.2.1 Croquis proportionnel 334
11.8.2.2 Plan à l'échelle 335
11.8.3 Inscription des renseignements pertinents. 336
11.8.4 Vérification de l'exactitude du dessin 337

11.9 Les symboles architecturaux. 337

11.10 Activités d'intégration. 339

11.11 Questions de révision 339

© Les Éditions André Fontaine

CHAPITRE 12
Comment intervenir 341

Introduction 342

12.1 Le responsable de l'examen de la scène . . 343
12.1.1 Patrouilleur 343
12.1.2 Enquêteur 343
12.1.3 Spécialiste en scènes de crime 343

12.2 Les objectifs de base 343
12.2.1 Récupération des éléments de preuve qui démontreront l'implication d'une personne dans un délit 344
12.2.2 Corroboration de la version d'un témoin, d'un plaignant ou d'une victime. 344
12.2.3 Procédures judiciaires 345

12.3 La spécificité de certaines interventions . . . 345
12.3.1 Examen d'une scène de crime à partir de renseignements obtenus d'un plaignant ou d'une victime 345
12.3.2 Examen d'une scène de crime dans le cas où la victime n'est pas disponible pour fournir des renseignements. 346
12.3.3 Perquisition 346

12.4 L'examen d'une scène. 347
12.4.1 Considérations incontournables . . . 347
12.4.1.1 Protection de la vie. 347
12.4.1.2 Protection des éléments de preuve 347
12.4.1.3 Vêtements et équipement. 348
12.4.1.4 Émotivité. 349
12.4.2 Deux grands principes. 354
12.4.2.1 Objectivité. 354
12.4.2.2 Analyse et synthèse 354
12.4.3 Points d'intérêt. 355
12.4.4 Étapes de l'examen. 357
12.4.4.1 Poste de travail extérieur 357
12.4.4.2 Corridor de contamination 357
12.4.4.3 Examen préliminaire. 358
12.4.4.4 Planification du travail . . . 361
12.4.4.5 Examen approfondi extérieur 363
12.4.4.6 Examen approfondi intérieur. 366
12.4.4.7 Avant de quitter la scène 369
12.4.4.8 Libérer la scène 370

12.5 Activité d'intégration. 375

TROISIÈME PARTIE
Procéder à l'identification d'un criminel 385

CHAPITRE 13
L'identification des criminels par les empreintes digitales 387

Introduction 387

13.1 Historique de l'identification des criminels. . 387

13.2 Loi sur l'identification des criminels 390
13.2.1 Jurisprudence en lien avec la Loi sur l'identification des criminels . . . 392
13.2.2 Circonstances particulières 392

13.3 Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents 393

13.4 Loi relative à la suspension du casier judiciaire des condamnés qui se sont réadaptés 394

13.5 Prise des empreintes digitales encrées 402
13.5.1 Préparation pour la prise des empreintes digitales 402
13.5.2 Formulaires 403
13.5.3 Prise des empreintes digitales 410
13.5.3.1 Encrage de la plaque 410
13.5.3.2 Encrage des doigts. 410
13.5.3.3 Impression de chaque doigt 411
13.5.3.4 Impression simultanée . . . 411
13.5.4 Comment évaluer la qualité de votre fiche. 412
13.5.4.1 Empreinte incorrectement roulée 412
13.5.4.2 Comment corriger une mauvaise impression 412
13.5.4.3 Fiche de mauvaise qualité 412
13.5.5 Acheminement administratif des fiches d'empreintes digitales . . 414
13.5.6 Prise des empreintes palmaires . . . 416

13.6 Prise des empreintes digitales par numérisation 419
13.6.1 Critères de qualité 419
13.6.2 Utilisation de l'appareil 420
13.6.3 Procédures administratives. 421
13.6.4 Avantages 421
13.6.5 Désavantages 422

13.7 Photo signalétique 422

13.8 Activités d'intégration. 424
13.8.1 Évaluez la fiche suivante. 424
13.8.2 Prise d'empreintes digitales et palmaires. 425

13.9 Questions de révision 425

© Les Éditions André Fontaine

CHAPITRE 14
L'identification par les empreintes génétiques 427

Introduction 427

14.1 Historique de l'emploi des empreintes génétiques 430
14.1.1 Banque nationale de données génétiques : un outil performant . . . 432

14.2 Répercussions de la Loi sur l'identification par les empreintes génétiques sur le travail du policier 434
14.2.1 Fichier des condamnés 434
14.2.2 Fichier de criminalistique 436

14.3 Extraits de la Loi sur l'identification par les empreintes génétiques 437
14.3.1 Définitions 437
14.3.2 Infractions primaires 438
14.3.3 Infractions secondaires 441

14.4 Concordance ADN 449

14.5 Extrait du Code criminel 452
14.5.1 Article 487.05 452
14.5.2 Procédure à suivre lors d'une demande de mandat de prélèvement d'ADN 452
14.5.3 Article 487.051 453

14.6 Section formulaires 461

14.7 Prélèvements supplémentaires 464
14.7.1 Article 487.091 465

14.8 Formulaires utilisés par la banque nationale de données génétiques 470

14.9 Formulaires additionnels utilisés par la Sûreté du Québec 473

14.10 Méthodes suggérées pour effectuer les prélèvements 482
14.10.1 Obligations légales 482
14.10.2 Contenu de l'enveloppe fournie par la BNDG pour effectuer un prélèvement sanguin 485
14.10.3 Mesures de protection contre les risques biologiques 485
14.10.4 Préparation 486
14.10.5 Prélèvement sanguin 486
14.10.6 Prélèvement buccal 490
14.10.7 Prélèvement de cheveux 492
14.10.8 Acheminement administratif du prélèvement de substances corporelles destinées au fichier des condamnés 493

14.11 Conclusion 494

14.12 Questions de révision 494

QUATRIÈME PARTIE
Notions supplémentaires 495

CHAPITRE 15
La rédaction de rapports 497

Introduction 497

15.1 Pourquoi rédiger un rapport ? 497

15.2 Caractéristiques du rapport 498

15.3 Vos observations sur la scène 498
15.3.1 Rubrique « *Modus operandi* » 498
15.3.2 Rubrique « Mesures prises » 499

15.4 Exemples de rédaction de formulaires 499

CHAPITRE 16
Le témoignage devant le tribunal 515

Introduction 515

16.1 Travail effectué lors de l'événement 515
16.1.1 Travail méthodique 515
16.1.2 Prise de notes 516

16.2 Collaboration avec le procureur des poursuites criminelles et pénales 516
16.2.1 Lecture du dossier 516
16.2.2 Communication avec le procureur des poursuites criminelles et pénales 516
16.2.3 Rencontre de planification 516

16.3 Journée précédant l'audience 517

16.4 Jour de l'audience 517

16.5 Témoignage 518

16.6 Préparation de la salle d'audience 518

16.7 Comportement 519
16.7.1 À l'intérieur de la salle d'audience 519
16.7.2 À l'extérieur de la salle d'audience 519
16.7.3 Comment éliminer son stress 521

16.8 Recours aux notes personnelles 522

16.9 Interrogatoire fait par le procureur des poursuites criminelles et pénales 522

16.10 Contre-interrogatoire de la défense 522

16.11 Omission 523

16.12 Erreur 524

16.13 Fin du témoignage 524

16.14 Conclusion 524

Quelques adresses utiles 529

Bibliographie 531

Biographies 533

© Les Éditions André Fontaine

PRÉFACE

C'est en 2012 que nous avons été approchés par Les Éditions André Fontaine afin de reprendre et de réviser la troisième édition du livre, alors intitulé *Intervenir sur la scène d'un crime*. Nous avons accepté ce mandat immédiatement, car nous étions extrêmement honorés de poursuivre l'œuvre d'un homme que nous avons bien connu et que nous avons toujours respecté. Fonfon, comme nous le surnommions, a posé des bases solides, et cet ouvrage est rapidement devenu une référence dans le monde policier.

La première édition d'*Intervenir sur la scène d'un crime* a été publiée en 2003 par André Fontaine, la deuxième édition a paru en 2004, puis la troisième édition en 2007. C'est à partir de cette dernière version que nous avons travaillé pour que le nouvel ouvrage reflète l'évolution des techniques d'intervention sur la scène d'un crime depuis le départ de notre ami André. C'est donc en 2013 que nous avons publié la première version intitulée *Interventions sur une scène de crime*. La deuxième édition est sortie en 2019, suivie de la toute nouvelle version revue et corrigée que vous tenez entre vos mains.

La technicisation continuelle du domaine policier fait que les pratiques sont en progression constante. C'est cet essor qui nous pousse aujourd'hui à actualiser *Interventions sur une scène de crime*. Cette édition inclut des mises à jour importantes ainsi que l'ajout d'un chapitre sur les pouvoirs et devoirs du policier écrit par un nouveau collaborateur, M^{e} Maxime Laroche. Cet enrichissement facilitera certainement la compréhension des différents rôles pour le lecteur.

Nous avons donc le plaisir de vous présenter la deuxième édition revue et corrigée d'*Interventions sur une scène de crime*.

Alexandre Beaudoin et Daniel Guillemette

© Les Éditions André Fontaine

EN SOUVENIR D'ANDRÉ FONTAINE

Lors de la publication de la première édition de cet ouvrage en 2003, je m'étais donné comme objectif de maintenir son contenu à jour, afin qu'il puisse toujours répondre aux besoins des élèves et des enseignants du programme de formation en techniques policières offert dans les cégeps du Québec.

Le livre fut très bien accueilli par le milieu. D'ailleurs, un sondage auprès des élèves et des enseignants me confirma que l'ouvrage répondait à un besoin. L'intérêt manifesté pour celui-ci m'incita à en enrichir encore plus le contenu. C'est ainsi que, un an après la première publication, une deuxième édition augmentée permettait à l'élève et à l'enseignant d'aller plus à fond dans le domaine des enquêtes criminelles.

Au cours des dernières années, le livre qui, au départ, était utilisé dans les cégeps du Québec devint un ouvrage de référence dans le milieu de la formation policière au Québec et ailleurs au Canada. Depuis peu, on l'intègre à la liste des manuels obligatoires dans le cadre du cours Formation initiale en enquête offert par l'École nationale de police du Québec. Cette formation, donnant accès à des crédits universitaires, s'adresse aux membres des services de police qui désirent parfaire leurs connaissances dans le domaine des enquêtes criminelles.

Toujours animé par le désir que cet ouvrage soit à la fine pointe des besoins des utilisateurs, j'ai donc décidé de procéder à sa mise à jour. Par cette mise à jour, l'ouvrage s'élève d'un cran. Antérieurement conçu pour les élèves des cégeps, cette nouvelle édition vise à combler les besoins des policières et des policiers qui exercent la fonction d'enquêteurs ou qui y aspirent. Les cégépiens ne seront toutefois pas laissés-pour-compte puisqu'ils auront accès à encore plus de notions. Voici donc les nouveautés :

- Ajout de photographies illustrant des techniques d'emballage et d'examen d'éléments qui se trouvent sur une scène de crime, et explications des résultats obtenus à partir du traitement de ceux-ci.
- Bloc « Prise de notes » se trouvant maintenant à l'intérieur des chapitres, ce qui permet de démontrer ce qu'elle devrait contenir dans certaines circonstances.
- Chapitre « Comment intervenirs » enrichi de manière à mieux définir chacune des étapes de l'examen d'une scène de crime.
- Section traitant de l'utilisation de la photographie numérique dans le cadre du travail policier.

J'ai donc le plaisir de vous présenter la troisième édition* du livre *Intervenir sur la scène d'un crime*.

André Fontaine (1955-2007)

* Préface écrite à l'été 2007.

© Les Éditions André Fontaine

REMERCIEMENTS AUX COLLABORATEURS

Nous tenons à remercier les personnes qui ont aidé André Fontaine lors de la rédaction de ce volume, ou encore qui nous aident aujourd'hui à poursuivre son œuvre malgré son décès en 2007. Grâce à leur soutien et leurs commentaires, nous pouvons vous offrir un livre de qualité et à la fine pointe des nouvelles connaissances.

Mille mercis à…

Pierre D'Astous, Ghislain Audet, Brigitte Bédard, Jean Bergeron, Marc Bessette, D^r^ André Bourgault, Julie Bouvier, Gilbert Breton, Yves Carpentier, Georges Chouinard, Pauline Cloutier, Karine Côté, Bernard Daniel, Marc Daviault, Guy Desmarais, Michel Doyon, Daniel Fleury, Marie-Ève Gagné, André Girard, Gilbert Gravel, Michel Guillemette, Érik Hudon, Rénald Lacoursière, Olivier Leclerc, Fanny Lobrot, Dany McConnell, Gilles Pagé, Paul Parenteau, Olivier Perreault-Smith, Denis Renaud, Yvan René, Carole Rousseau, Maurice Roy, Sylvain Tremblay et Daniel Trudeau.

De plus, merci à la Sûreté du Québec de nous avoir autorisés à utiliser plusieurs photographies qui illustrent ce livre ainsi qu'au ministère de la Justice du Québec de nous avoir autorisés à y reproduire plusieurs formulaires.

L'équipe des Éditions André Fontaine

© Les Éditions André Fontaine

MISE EN GARDE DES AUTEURS

Ce document vous suggère des méthodes de travail et vous transmet de l'information sur les différentes techniques utilisées lors de l'exploitation d'une scène de crime.

Le lecteur doit comprendre que ce volume n'a pas pour objectif de se substituer aux différentes directives émises par les organisations policières ou le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale. Pour toutes les situations où les énoncés de ce document pourraient être en contradiction avec lesdites directives, vous devrez appliquer les orientations décidées par les organismes responsables.

En conclusion, il convient de noter que les opinions exprimées par les auteurs de ces chapitres ne reflètent pas nécessairement la position officielle de leur employeur ou de l'éditeur. En outre, les noms des fournisseurs et des produits y figurent à titre indicatif seulement, et leur inclusion n'implique pas leur approbation par l'éditeur, les auteurs ou leurs employeurs.

Note : Le masculin a été utilisé dans cet ouvrage uniquement pour alléger le texte.

© Les Éditions André Fontaine

INTRODUCTION

L'auteur d'un délit, par sa présence sur la scène, modifiera l'état original de l'endroit. Il y laissera des indices importants qui permettront peut-être de résoudre le crime.

Sans le vouloir, le suspect abandonnera sur les lieux des indices qui lui sont propres et transportera, lors de sa fuite, des éléments qui sont propres à la scène. Ce phénomène se nomme le « principe d'échange de Locards ».

La recherche de ces indices n'est pas restreinte aux spécialistes du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale ni aux spécialistes en scènes de crime. Le patrouilleur est le premier intervenant sur la scène d'un crime et, par conséquent, il a la lourde responsabilité d'en assurer l'intégrité. Ce dernier, par ses actions, influencera énormément l'exploitation de la scène.

L'examen des scènes de crimes majeurs est confié à des spécialistes. Par contre, le patrouilleur, dans le cadre de son travail, interviendra couramment lors d'incidents de moindre importance. Dans ces circonstances, il devra fouiller les lieux et les examiner de manière à découvrir et à récupérer tous les indices qu'ils recèlent, d'où l'importance qu'il connaisse les moyens de recherche, de protection et de prélèvement d'indices laissés par le suspect.

Cet ouvrage s'adresse au patrouilleur, qui est la plupart du temps le premier intervenant lors d'un événement, et à l'enquêteur qui, dans certains cas, a la responsabilité d'examiner la scène de crime. Il a pour objectifs de :

- Vous sensibiliser au potentiel d'une scène de crime et à sa fragilité.
- Vous donner les connaissances nécessaires afin que vous effectuiez une protection adéquate des lieux.
- Vous informer sur les différentes techniques qui sont utilisées aujourd'hui par les spécialistes qui examinent les scènes.
- Vous familiariser avec certaines techniques de recherche d'indices.
- Vous aider à élaborer une méthode d'analyse qui vous permettra d'examiner adéquatement le lieu d'un crime.
- Vous informer sur les pouvoirs et les devoirs qu'un policier doit connaître pour intervenir de la bonne façon sur une scène de crime.
- Vous guider dans votre prise de notes en déterminant les éléments essentiels qui devraient en faire partie.
- Vous préparer à témoigner de manière professionnelle lorsque viendra le temps de faire part des résultats et des conclusions de votre examen.

Afin de vous aider à atteindre ces objectifs, ce document a été structuré de façon à respecter le plus possible la démarche généralement utilisée lors de l'examen d'une scène de crime. Vous y trouverez des exercices qui vous permettront de vous familiariser avec les différentes techniques ainsi que des exemples de formulaires se rattachant aux différentes demandes d'analyse.

© Les Éditions André Fontaine

Première

PARTIE

Procéder à la recherche, à la collecte et à l'étiquetage d'indices matériels sur la scène d'un crime

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Fouille systématique de la scène d'un événement.
- Localisation précise des indices découverts.
- Collecte systématique des indices matériels et utilisation de mesures visant la protection et la conservation des indices.
- Étiquetage précis de chacun des indices.
- Acheminement des indices vers les services spécialisés.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- Les spécialistes du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale.
- Le spécialiste en scènes de crime.
- Les notions de mort évidente.
- La protection de la scène de crime.
- Les méthodes de fouille d'un lieu.
- Les méthodes de collecte, de préservation et d'emballage des pièces à conviction.
- La familiarisation avec les différents formulaires.
- Les techniques de recherche et de prélèvement des empreintes digitales sur les lieux d'un crime.
- Les techniques de mesurage et de calquage des traces de semelles et de pneus.

© Les Éditions André Fontaine

CHAPITRE 1

LE LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE

Alexandre Beaudoin, Daniel Guillemette, André Fontaine

Introduction

Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) occupe les deux derniers étages de l'édifice Wilfrid-Derome situé au 1701, rue Parthenais à Montréal. Le personnel est composé de professionnels maîtrisant différentes facettes de la médecine pour certains, et, pour d'autres, les sciences pures et appliquées. Ces spécialistes utilisent leurs connaissances et des instruments à la fine pointe de la technologie pour analyser les indices trouvés sur la scène d'un crime et ainsi relier le suspect à l'événement. Cet organisme relève du ministère de la Sécurité publique du Québec. Il a pour mission d'effectuer, à des fins d'administration de la justice et de soutien aux enquêtes policières et judiciaires, des expertises impartiales en médecine légale et sciences judiciaires et de garantir l'intégrité des appareils de jeux pour les casinos et les loteries vidéo. Les principaux utilisateurs de ce service sont :

- Les services de police.
- Le bureau du coroner.
- Le ministère de la Justice.
- La Régie des alcools, des jeux et des courses.
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
- Le Directeur des poursuites criminelles et pénales.
- La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).
- Les firmes spécialisées en enquêtes.

Dans certaines circonstances, des spécialistes (balisticiens, biologistes, chimistes, experts en incendie et explosion) se rendent sur la scène de crime pour y effectuer leur travail. En règle générale, le spécialiste s'y rend à la demande du spécialiste en scènes de crime, qui aura préalablement évalué la nécessité de sa présence. Il est donc recommandé de consulter ce dernier avant d'entreprendre toute démarche. C'est aussi le spécialiste en scènes de crime qui établira la nécessité ou non de faire appel aux différents services du LSJML. La scène devra alors être préservée jusqu'à l'arrivée du spécialiste.

© Les Éditions André Fontaine

1.1 SERVICE DE TOXICOLOGIE

Les spécialistes en toxicologie et en alcools cherchent la présence de drogues, de médicaments, de poisons, d'alcool et d'autres substances dans le sang ou d'autres milieux biologiques. Ils analysent les trousses de prélèvements sanguins effectués en vertu des articles 320.28 et 320.29 du Code criminel.

Trousse de prélèvements sanguins, art. 320.28(7) et 320.29(6) C.cr.

Ces prélèvements ne devraient pas être exposés à des températures extrêmes et seront acheminés au laboratoire dans les plus brefs délais. Idéalement, ils seront entreposés dans un réfrigérateur en attendant leur transport au LSJML.

1.2 SERVICE DE LA BALISTIQUE

1.2.1 Terminologie

Lors de la rédaction d'un rapport ou d'un témoignage à la cour, certains policiers utilisent des termes inappropriés pour décrire et reconnaître certaines armes à feu ou leurs composantes. Il est important de connaître le terme juste afin d'être bien compris. En voici quelques-uns :

RÉVOLVER
Arme de poing approvisionnée par un barillet et contenant en général cinq ou six cartouches. L'intérieur du canon est strié.

© Les Éditions André Fontaine

PISTOLET
Arme de poing approvisionnée par un chargeur incorporé dans la crosse. L'intérieur du canon est strié.
Il fait partie des armes semi-automatiques conçues pour tirer un projectile à chaque pression de la détente. Certains modèles munis d'un sélecteur permettent une utilisation en mode automatique.

CHARGEUR
Tout dispositif ou contenant servant à charger la chambre d'une arme à feu.

PISTOLET MITRAILLEUR
Muni d'un sélecteur, il peut être utilisé en mode semi-automatique ou automatique, c'est-à-dire que l'on peut *tirer rapidement plusieurs projectiles à chaque pression de la détente ou que l'arme est assemblée ou conçue et fabriquée de façon à pouvoir le faire*. Art. 84 (1) C.cr.

CARABINE
Arme longue conçue pour tirer un seul projectile à la fois. L'intérieur du canon est strié.

© Les Éditions André Fontaine

ARME TRONQUÉE
Arme longue dont une partie du canon a été coupée au point de la rendre « prohibée » selon le paragraphe 84(1) du Code criminel.

STRIES
Sillons en spirale gravés sur la surface intérieure du canon. Elles infligent au projectile un mouvement de rotation sur lui-même, ce qui l'aidera à maintenir sa direction rectiligne à la sortie du canon. Ces stries sont à l'origine des rayures et des cloisons qui s'imprègnent sur la paroi du projectile. On les trouve à l'intérieur du canon des révolvers, des pistolets, des pistolets mitrailleurs et des carabines. Ce phénomène permettra éventuellement de relier un projectile à une arme à feu.

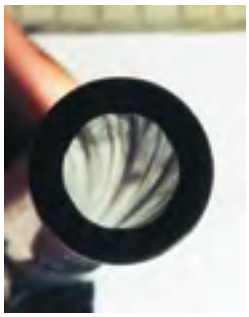

FUSIL
Arme longue conçue pour tirer généralement plusieurs projectiles à la fois. L'intérieur du canon est lisse.
Exemple : Calibres 12, 16, 410.

CARTOUCHE
Munition comprenant, en un seul ensemble, un projectile et une charge propulsive incluse dans une douille munie d'une amorce.

PROJECTILE
Partie de la cartouche qui est propulsée par l'explosion de la charge contenue dans la douille.

DOUILLE
Partie de la cartouche à laquelle est relié le projectile et qui contient la poudre explosive et l'amorce.

CARTOUCHE POUR UN FUSIL

© Les Éditions André Fontaine

AMORCE
Mécanisme situé à la base de la douille qui, lorsqu'il est percuté, déclenche l'explosion de la poudre et, par conséquent, propulse le projectile.

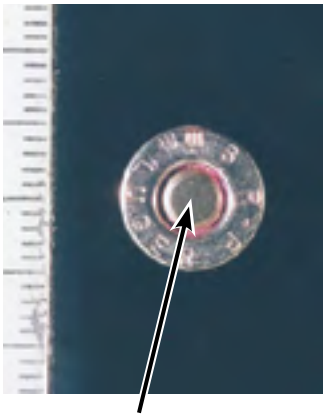

Percussion centrale

Marque laissée par le percuteur

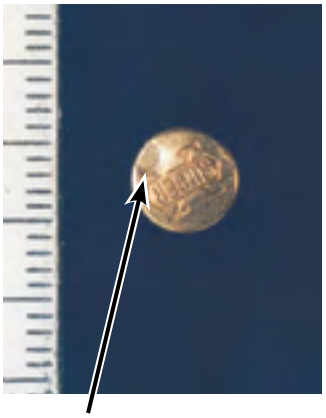

Percussion latérale

RAYURES ET CLOISONS
Empreintes laissées sur les côtés du projectile par les stries du canon.

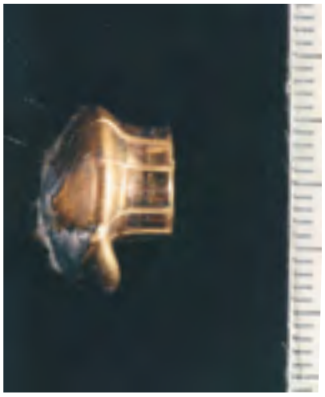

Présence de rayures et cloisons

Absence de rayures et cloisons

TIR À BOUT TOUCHANT
Le bout du canon est en contact direct avec la victime. Le pourtour de la plaie d'entrée du projectile est caractérisé par la présence d'un résidu de poudre noire et de chair brûlée.

Résidu de poudre noire

© Les Éditions André Fontaine

TIR À BOUT PORTANT (DE PRÈS OU DE TRÈS PRÈS)
Le bout du canon est à proximité de la cible sans toutefois la toucher. Lorsqu'il s'agit d'un fusil, on pourra trouver sur la cible un motif de dispersion de poudre et de projectiles.

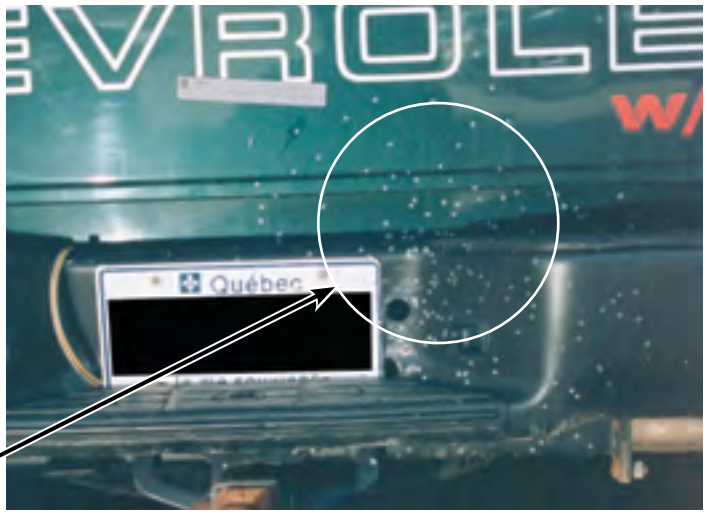

1.2.2 Examens et analyses possibles concernant les armes à feu et leurs attributs

1.2.2.1 Armes à feu

- Identification (genre, modèle, numéro de série).
- Calibre, capacité, dimension.
- Pression de la détente.
- État de tir : L'arme est-elle en bon état de fonctionnement ? Est-ce que la détonation aurait pu être accidentelle ?
- Vitesse du projectile : Est-ce que cette vitesse correspond à celle qui définit une arme à feu au sens du Code criminel ?
- Acoustique
  – Évaluation sonore de la détonation.
  – L'arme est-elle munie d'un silencieux ?
  Définition de « dispositif prohibé » : *Appareil ou dispositif propre ou destiné à amortir ou à étouffer le son ou la détonation d'une arme à feu.* Paragraphe 84(1) C.cr.
- Pièces provenant d'une arme
  Le service de la balistique possède une collection de plus de 3000 armes et appareils inventés par des individus pour tirer des projectiles. Cette collection permet aux spécialistes de comparer les pièces trouvées sur la scène d'un crime avec des armes faisant partie de la collection. Ainsi, il est possible d'identifier le type d'armes et d'orienter l'enquêteur dans ses recherches.
- Établissement d'un lien possible avec une « cause non résolue ». L'arme sera comparée avec des projectiles ou des douilles qui ont déjà été expertisés.

© Les Éditions André Fontaine

IL FAUT...

- Noter la position de l'arme.
  – Sa position par rapport à la victime peut être très révélatrice.
  – Situer les douilles au sol.
  Exemple : Dans le cas d'un suicide, la position de l'arme peut aider à déterminer la position de la victime au moment de la détonation et ainsi démontrer que la victime a pu s'infliger les blessures.

- Photographier la scène avant de déplacer l'arme ou de la manipuler.
  – Prendre des vues générales des lieux.
  – Prendre des vues plus spécifiques de l'arme par rapport à la victime, sous différents angles.

- Faire un croquis proportionnel ou un plan à l'échelle où seront inscrites les mesures qui permettront de positionner l'arme sur la scène et par rapport à la victime.
  Si les services d'un spécialiste en scènes de crime sont requis, il est important de ne rien toucher (même l'arme) et d'établir un périmètre de protection.

Prise de notes

- Indiquer : marque, modèle, calibre, numéro de série et autres particularités de l'arme (huileuse, traces distinctives).
- Placer l'arme dans une boîte de transport.
  – Pour le barillet, positionner les cartouches et les douilles en les numérotant.
  – Vérifier si les cartouches ont été percutées. Il arrive qu'une cartouche percutée ne détone pas.

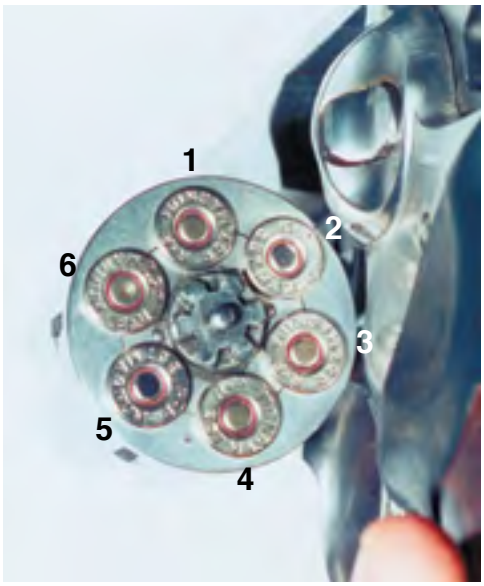

© Les Éditions André Fontaine

TOUJOURS CONSIDÉRER UNE ARME À FEU COMME ÉTANT CHARGÉE

La première manipulation de l'arme doit avoir comme objectif de la rendre sécuritaire. Lors de cette opération, vous devez faire attention de ne pas détruire les empreintes digitales présentes sur les surfaces exploitables[1]. Retirer le chargeur et les cartouches, et s'assurer qu'il n'y a pas de cartouche engagée dans la chambre du canon (chambrée). Une attention particulière devra être portée au pistolet et au pistolet mitrailleur, puisque ceux-ci ont généralement une cartouche chambrée qui demeure dans la chambre de l'arme même si le chargeur a été retiré. L'arme conservera donc sa puissance de feu.

LORSQUE VOUS SAISISSEZ UNE ARME À FEU POUR LA BALISTIQUE, IL NE FAUT JAMAIS...

- La pointer vers un humain.
- Appuyer sur la détente.
- Tirer.
- L'actionner inutilement.
- Mettre le cran de sûreté.
- Démonter l'arme.
- La nettoyer.
- Forcer le mécanisme.
- Insérer un objet métallique dans le canon ou la chambre, car cela pourrait altérer les stries à l'intérieur du canon.
- Mettre une arme humide dans un contenant hermétique.

1.2.2.2 Cartouches

- Calibre, marque.
- Caractéristiques du projectile (type, composition, vitesse).
- Tirs expérimentaux.
- Lien hors de tout doute avec une arme à feu particulière, avec une douille ou une autre cartouche. Il faut manipuler les cartouches avec soin afin de ne pas détruire les empreintes digitales.

1. Les surfaces exploitables sont décrites au chapitre 3.

© Les Éditions André Fontaine

1.2.2.3 Douilles

- Calibre.
- Compatibilité avec une arme particulière par les marques du percuteur.
- Possibilité d'établir un lien hors de tout doute avec une arme à feu suspecte ou une autre douille.
- Lien avec une cause non résolue.
- Classement dans les causes non résolues.

Exemple : Lors de l'examen d'une scène d'homicide, on trouve une douille. Celle-ci constitue le seul indice abandonné sur la scène par le suspect. Dix mois plus tard, lors d'une perquisition dans le coffre arrière d'un véhicule appartenant à un suspect arrêté dans une autre cause de meurtre, le spécialiste en scènes de crime trouve une douille de même calibre. L'analyse des deux douilles révèle qu'elles ont été percutées par la même arme, ce qui permet de relier le suspect au premier meurtre, malgré le fait qu'il ait pris soin de détruire l'arme et que celle-ci n'est donc plus disponible pour expertise.

IL FAUT...

- Manipuler les douilles le moins possible afin de protéger les parcelles d'empreintes digitales.
- Éviter à tout prix d'utiliser un outil métallique pour les récupérer. Cette manœuvre pourrait altérer la surface d'une douille, ce qui compliquerait le travail du spécialiste.
- Éviter à tout prix de la réinsérer dans une arme ou un chargeur. Chaque fois qu'on le fait, on ajoute des caractéristiques à la surface de la douille, ce qui nuit énormément à l'expertise.
- Photographier les douilles éjectées, situées sur la scène de crime, et les emballer séparément dans des sacs.

1.2.2.4 Projectiles

- Calibre.
- Compatibilité avec une arme à feu particulière par la comparaison des rainures.

IL FAUT...

Comme pour les douilles :

- Éviter de les manipuler avec un outil métallique.
- Bien les identifier et situer chaque projectile en les photographiant et en confectionnant un croquis proportionnel pour vous aider à les replacer aisément advenant la nécessité d'une reconstitution de la scène.
- Emballer chaque projectile séparément.

© Les Éditions André Fontaine

Photo illustrant une comparaison de deux projectiles.

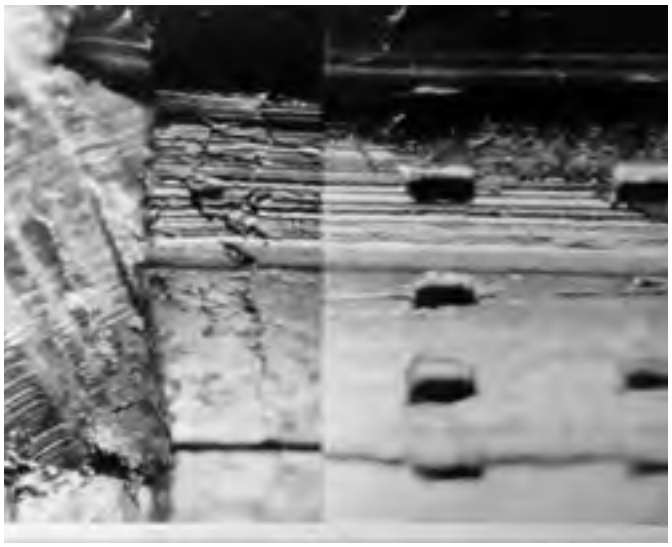

Méthode suggérée pour l'emballage d'une arme à feu et de ses attributs

1. Immobiliser les mécanismes de l'arme à feu au moyen d'une attache autobloquante à laquelle est fixée l'étiquette de pièce à conviction.

2. Fixer l'arme dans la boîte de transport à l'aide d'attaches autobloquantes.

3. Le chargeur ne doit pas être vidé des cartouches qu'il contient et doit aussi être placé dans une boîte et solidement fixé à l'aide d'attaches autobloquantes.

© Les Éditions André Fontaine

4. Utiliser des sacs de papier pour :
   – Emballer les cartouches ensemble.
   – Emballer les douilles séparément et indiquer leur position sur la scène de crime.
   – Emballer séparément les cartouches percutées, mais non détonées.

IMPORTANT
Toujours utiliser des sacs de papier si vous comptez demander des expertises balistiques ou de prélèvement d'empreintes sur les douilles et les cartouches. Selon plusieurs études scientifiques, les sacs de papier préservent mieux les indices en vue d'une exploitation ultérieure. Si aucune expertise n'est envisagée, vous pouvez utiliser des sacs de plastique. Le tout devra être accompagné du formulaire de demande d'expertise du laboratoire, qui est accessible dans le système informatisé de Gestion des demandes d'expertise (GDE).

5. Utiliser une boîte différente pour les autres pièces à conviction. Cela évitera le frottement des pièces avec l'arme et protégera les empreintes latentes et l'ADN qui se trouvent sur celle-ci.

TRÈS IMPORTANT
La technologie permet aujourd'hui d'établir le profil génétique à partir de prélèvements sur l'arme, en l'occurrence sur la crosse et la détente. Vous devrez donc manipuler l'arme en tenant compte de cette possibilité.

6. Identifier convenablement la boîte.
   – Numéro du dossier.
   – Numéro de lot de la pièce à conviction.
   – Numéro des articles contenus dans la boîte.

© Les Éditions André Fontaine

Chaque article devra être identifié à l'aide :
– d'une étiquette de pièce à conviction de votre service de police ;
– d'une étiquette code à barres du LSJML (LSJML 25).

Le tout devra être accompagné du formulaire de demande d'expertise du laboratoire qui sera rempli dans le système informatisé de Gestion des demandes d'expertise (GDE).

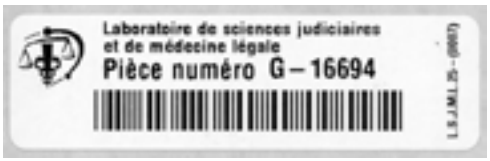

1.2.2.5 Résidus de tir

Lors de la détonation, il se produit une dispersion des résidus de poudre et de plomb. Ceux-ci peuvent se retrouver sur la main qui tenait l'arme ainsi que sur l'avant-bras ou les vêtements qui le recouvrent. La collecte des résidus de poudre sur le suspect peut permettre de démontrer que celui-ci a utilisé l'arme.

Pour pouvoir établir un lien entre un suspect et un tir d'arme à feu, il faut que le prélèvement soit fait avec une trousse spécialement conçue à cette fin.

Outils de prélèvement

Exemple : Sur une scène de suicide par arme à feu, il est important de recouvrir chaque main d'un sac de papier afin de préserver les résidus de poudre. Le prélèvement permet de déterminer si la victime manipulait elle-même l'arme, d'éliminer l'hypothèse de l'intervention d'une tierce personne dans l'événement et d'éviter la contamination des mains par les vêtements ou d'autres parties du corps lors du transport de la victime.

Présence de noir de fumée sur le côté du pouce et de l'index

© Les Éditions André Fontaine

Exemple : Lors d'un suicide par arme à feu, la présence de noir de fumée sur le côté intérieur du pouce et de l'index démontre qu'ils entouraient l'extrémité du canon au moment de la détonation. Les résidus noirs entourant la plaie d'entrée du projectile indiquent qu'il pourrait s'agir d'un tir de près ou très près. Ces deux observations peuvent établir que la victime s'est infligé ses blessures.

1.2.2.6 Système IBIS

Le système IBIS (Integrated Ballistics Identification System) permet de trouver une aiguille dans une botte de foin en suggérant des liens possibles entre des paires de projectiles et de douilles. Ainsi, les examinateurs balistiques peuvent aider les enquêteurs en leur fournissant plus rapidement des renseignements pouvant lier crimes, armes à feu et suspects.

Le système IBIS constitue notamment la pierre angulaire du programme américain NIBIN (National Integrated Ballistic Information Network) qui est administré par l'ATF (The Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives). NIBIN relie plus de 225 laboratoires balistiques. Par ailleurs, au Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) gère le Réseau canadien intégré d'identification balistique (RCIIB, ou CIBIN en anglais) reliant six laboratoires partout au pays (Montréal, Toronto, Ottawa, Halifax, Regina et Vancouver).

IBIS est donc un outil puissant qui aide énormément les forces de maintien de l'ordre. Lorsque plusieurs systèmes IBIS se trouvent sur un même réseau, la performance est encore plus élevée.

IBIS est devenu le standard dans le domaine de l'imagerie balistique. La famille de produits Héritage IBIS provient de la création, puis de la fusion des logiciels et du matériel informatique de BulletProof^{MD} et de BrassCatcher^{MD}.

Conçu pour acquérir et analyser les preuves balistiques, IBIS a subi au cours des années de nombreux changements et améliorations, tant sur le plan logiciel que sur le plan du matériel informatique. Repoussant les limites, Forensic Technology, une organisation fondée et basée à Montréal, a créé BulletTRAX-3D^{MD}, une station d'imagerie 3D pour projectiles, et MatchPoint+^{MD}, une station d'analyse comparative pour l'observation d'images bidimensionnelles et tridimensionnelles.

En 2006, Forensic Technology a lancé BrassTRAX-3D^{MD}, la première et unique station d'imagerie 3D pour douilles. L'ajout de BrassTRAX-3D^{MD} a consolidé la création d'une nouvelle famille de produits, IBIS-TRAX 3D^{MD}. Forensic Technology propose maintenant le seul système véritablement intégré d'identification balistique au monde pour les projectiles tirés, comme pour les douilles, système qui peut non seulement saisir des images en deux et en trois dimensions, mais aussi aider l'utilisateur à les examiner.

© Les Éditions André Fontaine

Les bonnes nouvelles continuent puisque la nouvelle famille IBIS-TRAX 3D[MD] peut être intégrée aux systèmes IBIS existants, car les deux familles de produits ont la même configuration pour l'éclairage utilisé pour la saisie des images bidimensionnelles. Cette technologie rend le partage des données bidimensionnelles et les corrélations mutuelles possibles entre les différentes familles de produits.

Des études scientifiques récentes indiquent que l'imagerie tridimensionnelle est incontournable pour en arriver à une meilleure identification des armes à feu. En combinant 2D et 3D, la technologie IBIS-TRAX 3D[MD] va encore plus loin : elle aide à observer plus efficacement, à en savoir plus et à faire plus de liens. Tout cela dans le but d'aider à résoudre plus de crimes.

Forensic Technology innove dans le domaine de l'identification balistique automatisée depuis plus de 25 ans. L'entreprise montréalaise est associée à des centaines de services de sécurité publique dans plus de 40 pays.

SYSTÈME IBIS

Gracieuseté de Forensic Technology Inc.

Poste de travail.

Gracieuseté de Forensic Technology Inc.

Numérisation d'un projectile.

© Les Éditions André Fontaine

Gracieuseté de Forensic Technology Inc.

1) *Vue de face de l'empreinte du percuteur sur l'amorce d'une douille.*
2) *Vue de face du percuteur.*

Copie d'un écran de recherche.

Gracieuseté de Forensic Technology Inc.

L'image de gauche correspond toujours à la référence (l'image qui se trouve dans la base de données, qu'elle soit à l'origine un élément de preuve ou non), alors que l'image de droite correspond toujours au tir d'essai ou à l'élément de preuve (la nouvelle entrée).

Comparaison entre deux pièces.

Gracieuseté de Forensic Technology Inc.

Vue agrandie de la comparaison.

© Les Éditions André Fontaine

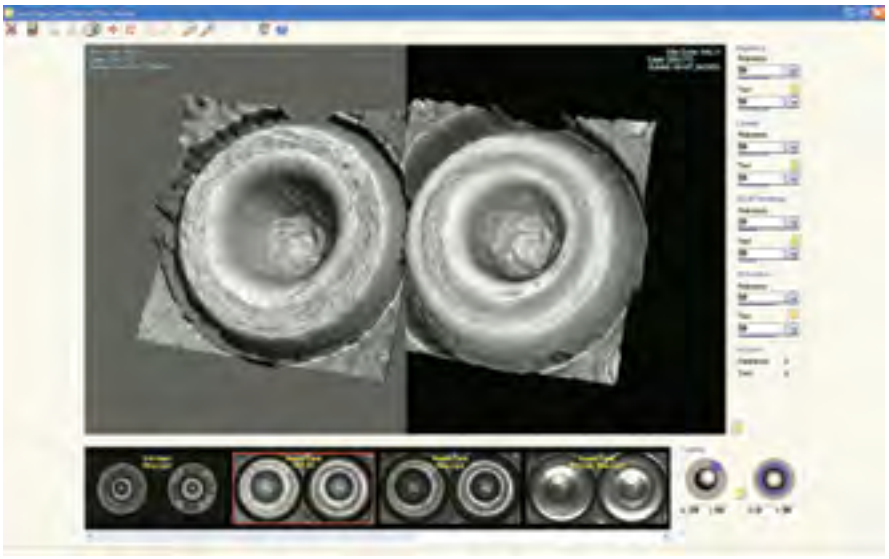

Gracieuseté de Forensic Technology Inc.

Vue 3D de l'empreinte d'un percuteur dans une amorce.

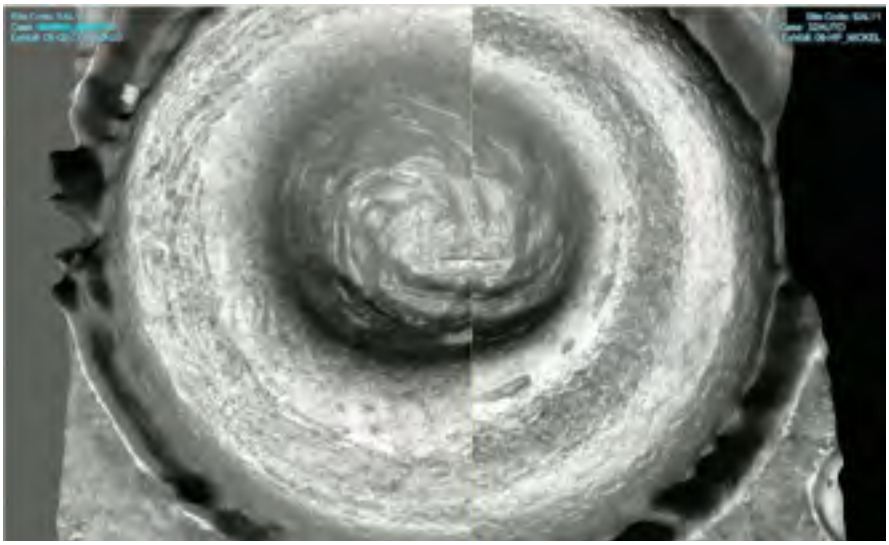

Gracieuseté de Forensic Technology Inc.

Comparaison 3D entre les deux amorces.

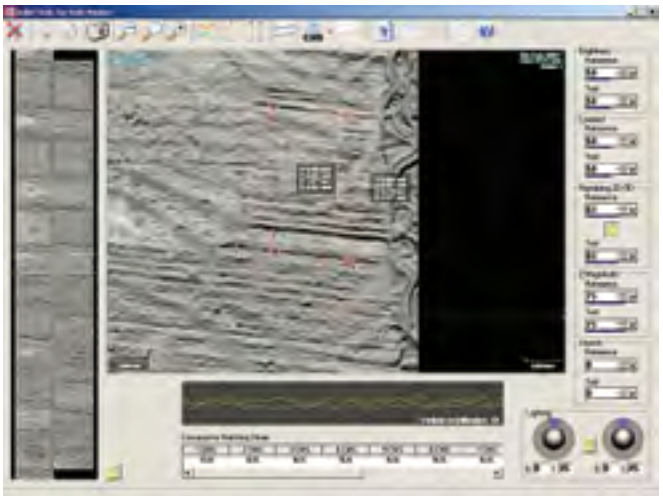

Gracieuseté de Forensic Technology Inc.

Comparaison 3D de deux projectiles.

© Les Éditions André Fontaine

1.2.2.7 Vêtements

Estimation de la distance de tir à partir de la présence :
– du noir de fumée ;
– de la poussière explosive ;
– d'une déchirure en étoile ;
– d'un motif de dispersion des plombs.

Méthode suggérée pour l'emballage des vêtements soumis pour expertises en balistique ou en biologie

Manipuler les vêtements avec soin.

Emballer chaque vêtement dans un contenant séparé. Voici comment procéder :

1. Faire sécher les vêtements ensanglantés dans un cabinet de séchage prévu à cet effet. Sinon le sang pourrira, et il ne sera plus possible d'établir un profil génétique.

   Le spécialiste en scènes de crime de votre organisation possède normalement un tel appareil de séchage permettant de faire sécher les pièces à conviction dans un environnement contrôlé et stérile. Ces cabinets diminuent considérablement les risques de contamination des vêtements par des fibres et de l'ADN exogènes ou de contamination croisée entre les vêtements de la victime et d'un suspect, par exemple.

2. Placer chaque vêtement sur une grande feuille de papier.

3. Replier le vêtement en protégeant avec du papier les régions d'intérêt afin d'éviter la contamination entre ses différentes parties.

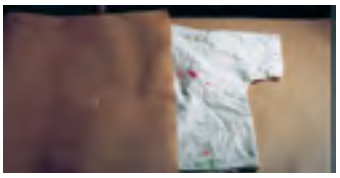

4. Insérer le tout dans un sac de papier pour pièces à conviction de format adéquat et apposer :
   – l'étiquette pour pièces à conviction de votre service de police ;
   – l'étiquette code à barres du LSJML (LSJML 25).

© Les Éditions André Fontaine

1.2.2.8 Angle de tir

À partir d'un ou de plusieurs impacts de projectile sur une ou plusieurs surfaces ou objets fixes, le spécialiste est capable d'établir l'angle de tir et de déterminer la position du tireur.

Exemple : Par l'examen des perforations faites par des projectiles sur les murs extérieurs et intérieurs d'un domicile, le spécialiste a pu établir un angle de tir et déterminer la position du tireur à l'extérieur du domicile. On a récupéré des douilles grâce aux recherches effectuées à cet endroit. Les expertises sur les projectiles récupérés dans la maison et sur les douilles ont permis d'identifier le type d'armes utilisé. L'enquête a rendu possible l'identification d'un suspect potentiel. Lors de la perquisition au domicile de ce dernier, une arme a été saisie. Le résultat des expertises étant concluant, on a accusé le suspect.

1.2.3 Autres examens et analyses possibles

1.2.3.1 Armes blanches

- Identification.
- Description conforme au texte de loi.

1.2.3.2 Armes de choc (coup-de-poing américain, nunchaku)

- Description conforme au texte de loi.

1.2.3.3 Armes de jet (lance-pierres, arbalète, sarbacane)

- Description conforme au texte de loi.

1.2.3.4 Armes électriques (pistolet électrique, par exemple Taser)

- Déterminer le mode de fonctionnement.
- Établir la puissance électrique d'une décharge.

Méthode d'emballage suggérée

- Appliquer les mêmes précautions que pour les armes à feu.
- Retirer les piles.
- Emballer l'arme dans une boîte en suivant la même procédure que pour une arme à feu.

© Les Éditions André Fontaine

1.2.3.5 Numéros de série oblitérés

- Restauration.
- Localisation.

Exemple : Vous récupérez un objet métallique dont le numéro de série n'est plus lisible, car il a été poli. Il est possible, grâce à certaines techniques précises, de restaurer les chiffres. Certains spécialistes en scènes de crime ont les habiletés pour utiliser ce procédé.

Avant le traitement.

Une fois traité.

Résultat.

1.2.3.6 Outil et traces laissées par un outil

Compatibilité entre une marque et un outil.

Exemple : Le bout d'un tournevis plat subit des bris et des déformations conséquemment à son utilisation. Lorsque ce tournevis est utilisé pour forcer une porte métallique, il imprime ses caractéristiques sur la surface du cadre et de la porte. Une comparaison physique entre le bout du tournevis et les marques sur le cadre peut permettre de relier le tournevis à la marque d'effraction.

Lorsqu'il est impossible de transporter le cadre ou tout autre objet, le spécialiste en scènes de crime peut se rendre sur la scène, le photographier et procéder à son moulage en utilisant du matériel de moulage spécialisé. Le LSJML pourra par la suite effectuer une comparaison physique du moulage et de l'outil si celui-ci est retrouvé.

© Les Éditions André Fontaine

Méthode suggérée pour l'emballage d'un outil ou d'une arme blanche

Le bout de l'outil qui a été en contact avec le cadre doit être protégé afin de permettre aux spécialistes de la section de chimie d'analyser les résidus provenant du cadre qui sont restés sur le bout de l'outil. Cette précaution permettra deux types d'analyses qui viendront enrichir la preuve :

- Les marques laissées par l'outil sur le cadre.
- La comparaison de peinture.

1. Placer l'outil ou l'arme blanche sur une surface rigide recouverte de carton.

   Exemple :
   Boîte pour les armes.

2. Fixer l'outil ou l'arme blanche à l'aide d'attaches autobloquantes en s'assurant que les extrémités de l'outil ou de l'arme n'excèdent pas la surface. Immobiliser correctement l'arme blanche ou l'outil et maximiser la préservation des empreintes digitales. Les prélèvements d'ADN doivent être faits avant la recherche d'empreintes digitales.
3. Attacher l'étiquette de pièce à conviction à la pièce elle-même ou l'apposer sur le contenant.

1.2.3.7 Semelles et pneus

Établir des liens entre une trace de semelles ou de pneus et une semelle ou un pneu[2].

1.2.3.8 Objets brisés, coupés ou déchirés

Reconstitution.
Exemple : Reconstitution du miroir d'un véhicule suspect à partir des débris trouvés sur la scène d'un délit de fuite.

1.3 SERVICE DE BIOLOGIE

Au cours des dernières années, deux facteurs importants ont permis au département de biologie d'accroître son rôle dans la résolution de crimes : l'analyse d'ADN et l'entrée en vigueur de la Loi sur l'identification par les empreintes génétiques.

2. Cela sera détaillé en profondeur au chapitre 9.

© Les Éditions André Fontaine

Analyse d'ADN (acide désoxyribonucléique)

L'ADN contenu dans une cellule humaine constitue le bagage génétique unique d'un individu, si l'on fait exception des vrais jumeaux (couramment appelés « identiques »).

Les méthodes d'amplification par réaction en chaîne de la polymérase (PCR, de l'anglais *Polymerase Chain Reaction*) aident aujourd'hui à la comparaison d'échantillons contenant une faible quantité d'ADN. Cela augmente le potentiel de cette catégorie d'indices puisque l'ADN se trouve habituellement en petite quantité sur certains éléments de la scène de crime. Une comparaison de deux prélèvements d'ADN, l'un provenant de la scène de crime et l'autre du suspect, permet l'incrimination de ce dernier.

Loi sur l'identification par les empreintes génétiques

Cette loi, entrée en vigueur le 30 juin 2000, a permis la création d'une banque de profils génétiques de condamnés pour certaines infractions au Code criminel.

Depuis ce jour, il est donc possible d'identifier certains criminels grâce à la banque nationale de données génétiques (BNDG) et la banque d'empreintes digitales. La BNDG est gérée par la GRC et maintient une banque des données génétiques des criminels condamnés ainsi qu'une base de données distincte, dite de criminalistique. Cette dernière contient les indices génétiques prélevés sur les scènes de crime. Elle permet de faire des liens entre les différents profils génétiques de la banque et les profils des criminels condamnés aux fins d'identification.

Pour sa part, la banque d'empreintes digitales est gérée par la GRC et contient des empreintes digitales de condamnés pancanadiens. La banque de données provinciale d'empreintes digitales est gérée par la Sûreté du Québec et contient, aux fins d'identification, des empreintes digitales et des photos signalétiques pour les criminels appréhendés au Québec et condamnés. Les empreintes de cette banque sont également présentes dans la banque canadienne.

Exemple : Sur une scène de crime, on effectue :

- un prélèvement de liquide biologique qui permet d'établir un profil génétique et
- un prélèvement d'empreintes digitales qui présentent un bon potentiel de comparaison.

Le profil génétique sera acheminé pour établir une comparaison à la banque nationale de données génétiques et les empreintes digitales seront transmises pour faire une comparaison dans les deux banques d'empreintes digitales (canadienne et québécoise). Il pourrait en résulter une identification dans chacune des banques.

Les méthodes d'amplification des prélèvements d'ADN, jumelées avec des techniques de prélèvement plus efficaces, ont une incidence directe sur le comportement des policiers et des spécialistes de la police scientifique qui voient à ne pas contaminer la scène de crime, leurs prélèvements ou encore les pièces à conviction avec leur propre ADN. C'est pourquoi les différentes mesures décrites au début de ce chapitre devront être appliquées rigoureusement.

Gants chirurgicaux

Le simple port de gants chirurgicaux n'est pas une garantie de protection absolue contre le transfert de votre ADN sur les objets que vous manipulez. Si, à l'occasion, vous utilisez votre main gantée pour vous replacer les cheveux ou vous essuyer le visage, soyez conscient que

© Les Éditions André Fontaine

vous contaminez vos gants avec votre ADN qui peut, par la suite, être transféré aux objets ou aux prélèvements que vous toucherez.

Il est important que vous changiez vos gants chaque fois que vous saisissez un objet sur lequel une recherche d'ADN sera effectuée. Cela éliminera le risque de contamination entre vos différents prélèvements et démontrera votre professionnalisme.

Saviez-vous qu'une empreinte de main humide et grasse laissée sur une surface peut contenir suffisamment d'ADN pour révéler un profil génétique ?

1.3.1 Mesures de protection contre les risques biologiques et bactériologiques

La présence de liquides biologiques comme le sang et l'urine (ou d'autres matières telles qu'excréments, vomissure, etc.) représente un risque très important de contamination biologique. Le SIDA est la première infection à laquelle on pense. Malheureusement, les virus des hépatites B et C sont encore plus redoutables, car ils peuvent survivre plusieurs heures et même plusieurs jours dans ces substances, et ce, même si celles-ci sont séchées.

Afin de bien vous protéger, il est recommandé de :

- Porter des gants chirurgicaux.
- Mettre des couvre-chaussures.
- Porter un survêtement en papier et un masque sur une scène très souillée.

Disposition des équipements souillés

- Les gants et les survêtements doivent être placés dans un sac de plastique que vous jetterez dans un endroit spécifiquement prévu à cet effet (déchets à haut risque biologique).
- Les vêtements, les chaussures et les équipements devront être décontaminés à l'aide d'un mélange constitué d'une partie d'eau de Javel et de neuf parties d'eau.

MISE EN GARDE

Beaucoup de policiers utilisent leurs gants de cuir pour manipuler des personnes et des objets sur la scène d'un crime. C'est une erreur, puisque vous continuerez à utiliser vos gants souillés pour accomplir vos autres activités.

Voici ce qui pourrait arriver :

Lors de votre intervention sur une scène, vous contaminez vos gants avec un virus ou une bactérie. Dans les jours qui suivent, alors que vous portez vos gants en cuir, vous écrivez avec votre stylo. Il est alors possible que vous transfériez le virus sur votre stylo. Or, lorsque le stylo viendra en contact avec une blessure non protégée ou si vous avez l'habitude de porter votre stylo à votre bouche, vous serez infecté.

© Les Éditions André Fontaine

Le même scénario peut s'appliquer si vous négligez de décontaminer vos chaussures et que votre entourage peut être en contact avec ces dernières. Imaginez votre jeune enfant en train de mordiller vos chaussures laissées dans l'entrée de la maison…

Pour votre bien-être et celui de ceux qui vous entourent, soyez vigilant et utilisez les moyens de protection qui sont disponibles. Dans le doute, procédez à la décontamination de votre équipement. Notez bien que les produits désinfectants pour les mains (de type Purell) ne constituent pas un moyen complètement efficace pour décontaminer vos équipements souillés. Il est toujours préférable d'utiliser un mélange d'eau de Javel et d'eau. Pour les blessures cutanées, adressez-vous au personnel médical d'un hôpital, d'une clinique ou d'un CLSC.

Méthode suggérée pour se ganter

Il fut un temps où la façon de mettre des gants chirurgicaux était peu importante. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, surtout lorsque l'on s'apprête à effectuer des prélèvements de substances corporelles. Les nouvelles technologies permettent de révéler le profil génétique d'un individu à partir de prélèvements de plus en plus petits. Il faut donc être très vigilant pour ne pas contaminer les gants que nous utilisons avec notre propre ADN.

1. Retirer le gant de la boîte en le prenant par la partie supérieure du gant.

2. Retenir le gant par le rebord et introduire la main.

© Les Éditions André Fontaine

3. Procéder à l'ajustement du gant en maintenant toujours le rebord.

4. Récupérer le second gant dans la boîte avec la main gantée.

5. Insérer les doigts sous le rebord de ce gant de manière à protéger les doigts déjà gantés.

6. Insérer la main dans le gant.

7. Dérouler le pli vers le poignet.

Cette méthode devra être utilisée par toutes les personnes qui prendront des gants dans la boîte. Négliger cet aspect pourrait entraîner la contamination de vos gants avec l'ADN d'un de vos collègues de travail.

Il est aussi hors de question d'utiliser les gants que vous remisez dans le petit étui de votre ceinturon. Les gants que vous prévoyez utiliser pour effectuer les prélèvements de substances corporelles devront être remisés dans un sac de plastique identifié et conservés dans votre porte-documents.

© Les Éditions André Fontaine

Méthode suggérée pour se déganter

Vous devez utiliser cette méthode afin de maintenir votre protection contre une éventuelle contamination.

Pour la première main :

1. Utiliser l'autre main pour pincer la surface du gant qui couvre l'intérieur de la main près du poignet.
2. Tirer tout en renversant le gant vers l'extrémité des doigts.
3. Recueillir dans le creux de la main encore gantée le gant que vous venez d'enlever.

Pour la deuxième main :

4. Introduire près du poignet un doigt de la main dégantée à l'intérieur du gant restant.
5. Répéter l'étape 2 pour retirer l'autre gant.
6. Le gant ainsi renversé contient l'autre gant contaminé.
7. Placer les gants dans un sac de plastique. Les jeter conformément aux directives du service de police.

Vous devez récupérer tous les gants, vêtements de protection et instruments de prélèvements afin d'éviter tout risque de contamination pour les autres personnes qui auront accès à la scène après vous.

À la suite de chaque prélèvement biologique, vous devez :

- Retirer vos gants.
- Les placer dans un sac de plastique.

En agissant ainsi, vous éliminerez le risque de contamination entre vos différents prélèvements.

© Les Éditions André Fontaine

1.3.2 Analyses possibles

1.3.2.1 Cheveux, poils, téguments

- Nature d'un tégument (poil, cheveu).
- Origine humaine ou animale.
- Provenance d'un poil (cuir chevelu, pubis, barbe, cil, etc.).
- Mode de perte d'un cheveu (arraché, coupé, tombé ou brisé).
- Présence de teinture.
- Profil génétique par l'analyse de l'ADN.

IL FAUT...

Sur la scène :

- Noter l'emplacement.
- Si possible, prendre une photo.

IL NE FAUT JAMAIS...

Déposer les cheveux directement dans un sac de plastique, car l'électricité statique générée par cette matière complique le travail du spécialiste lorsqu'il veut en retirer les cheveux.

Prélèvement sur le suspect :

- Avoir une autorisation légale.
- Prélever les cheveux en s'assurant de la présence de la racine. Voir le chapitre 14 pour la méthode précise.

© Les Éditions André Fontaine

Méthode suggérée pour l'emballage de cheveux, de poils, de résidus de peinture et de fibres[3]

1. Utiliser une feuille de papier blanche de dimension 8 ½ po × 11 po.
2. Plier la feuille en deux.
3. Les deux côtés sont repliés de façon à créer une enveloppe.
4. Déposer à l'intérieur de celle-ci les cheveux ou les résidus de peinture.
5. Replier le côté demeuré ouvert.
6. Sceller l'enveloppe à l'aide de l'étiquette appropriée.
7. Placer le tout dans une enveloppe de plastique.

3. Cette méthode facilite l'accès au contenu de l'enveloppe, contrairement aux enveloppes usuelles.

© Les Éditions André Fontaine

1.3.2.2 Pièces ou substances pouvant être examinées pour la salive

- Crachat.
- Intérieur d'une cagoule.
- Mégot de cigarette.
- Gomme à mâcher.
- Goulot de bouteille.
- Colle au verso du rabat d'une enveloppe ou d'un timbre-poste.

Manipulation

- Mégot de cigarette
  - Éviter de manipuler le mégot du côté du filtre.
  - Si possible, identifier la marque.
  - S'il y a plusieurs mégots dans un cendrier, récupérer les mégots sans la cendre. Les déposer dans le même sac de papier.
  - Si les mégots proviennent de différents emplacements, les emballer séparément.
- Goulot de bouteille
  - Conserver le liquide contenu dans la bouteille.
  - Faire prélever la salive avant toute autre expertise (empreintes digitales ou analyse du liquide).
- Cagoule
  - La manipuler avec soin, car, en plus de la salive, il pourrait y avoir des cheveux, des pellicules et d'autres matières susceptibles de contenir de l'ADN.
  - La déposer dans une grande feuille de papier et l'emballer, puis mettre cette dernière dans un sac de papier pour pièces à conviction.
- Rabat d'une enveloppe ou timbre-poste
  - Les prélèvements seront effectués au laboratoire avant toutes les autres expertises (analyse d'écriture, foulage, empreintes digitales)[4].

1.3.2.3 Sang

- ADN.
- Origine animale ou humaine.
- Sexe de l'individu à l'origine de la tache de sang.

4. L'analyse d'écriture et le foulage sont effectués par le Service des documents, et la révélation des empreintes digitales est effectuée par les spécialistes en scènes de crime.

© Les Éditions André Fontaine

Prélèvement de sang pour l'analyse de l'ADN

Pour tout prélèvement de sang pour l'analyse de l'ADN, vous devez utiliser la trousse du LSJML spécialement conçue à cet effet. Cette trousse contient la procédure étape par étape.

IL FAUT...

- Acheminer les pièces à conviction dans les plus brefs délais.
- Éviter les températures extrêmes (chaud, froid).
- Protéger les pièces à conviction des rayons du soleil puisque les rayons UV détruisent l'ADN.

Trousse officielle de prélèvement de sang du LSJML.

1.3.2.4 Sperme

- Identification du liquide.
- ADN.

Méthodes de prélèvement

- Elles sont les mêmes que pour les prélèvements de substances corporelles.
- Utiliser la trousse d'agression sexuelle.

© Les Éditions André Fontaine

1.3.2.4.1 Utilisation des trousses médicolégales et médicosociales

Rôles du policier et du patrouilleur

- Recevoir les demandes de service des victimes d'agressions sexuelles et les accompagner au centre désigné[5].
- Tenter d'obtenir, de la part de la victime, des informations qui permettront de démarrer l'enquête.
- Dans le cas où la victime porte plainte :
  – S'assurer que la trousse sera utilisée.
  – Prendre les mesures nécessaires pour établir la chaîne de possession de la trousse jusqu'au LSJML.
- Assurer la sécurité de la victime en la raccompagnant vers un lieu sécuritaire si elle le désire.

1.3.2.4.2 Trousse médicosociale

Critères d'utilisation

On utilise cette trousse lorsqu'une ou plusieurs conditions sont remplies :

- Il s'est écoulé cinq jours ou plus depuis l'agression.
- Aucun prélèvement n'est nécessaire compte tenu du récit de la victime (sauf lame pour prélèvement et cheveux).
- La victime ne désire pas porter plainte à la police. Elle pourra quand même subir un examen médical afin de l'assurer qu'elle n'a pas contracté de maladie.

On peut aussi intégrer dans la trousse une lame (état frais) et un porte-lame. Cette lame sera conservée au centre désigné et pourra servir pour des tests d'ADN si cela s'avère nécessaire.

1.3.2.4.3 Trousse médicolégale

Critères d'utilisation

Les trois conditions suivantes doivent être remplies :

- L'agression sexuelle remonte à cinq jours ou moins.
- La victime de l'agression sexuelle a donné son consentement à l'examen médicolégal.
- La victime porte plainte à la police ou est susceptible de le faire plus tard (délai de 14 jours).

Contenu de la trousse

- Formulaires.
- Sac et matériel de prélèvements.

5. Un centre désigné est un établissement du réseau de la santé et des services sociaux qui offre des services médicaux et que la régie régionale désigne pour mener l'intervention médicosociale auprès des victimes d'agressions sexuelles. Cet établissement peut être appelé à travailler en partenariat avec d'autres organismes de la région.

© Les Éditions André Fontaine

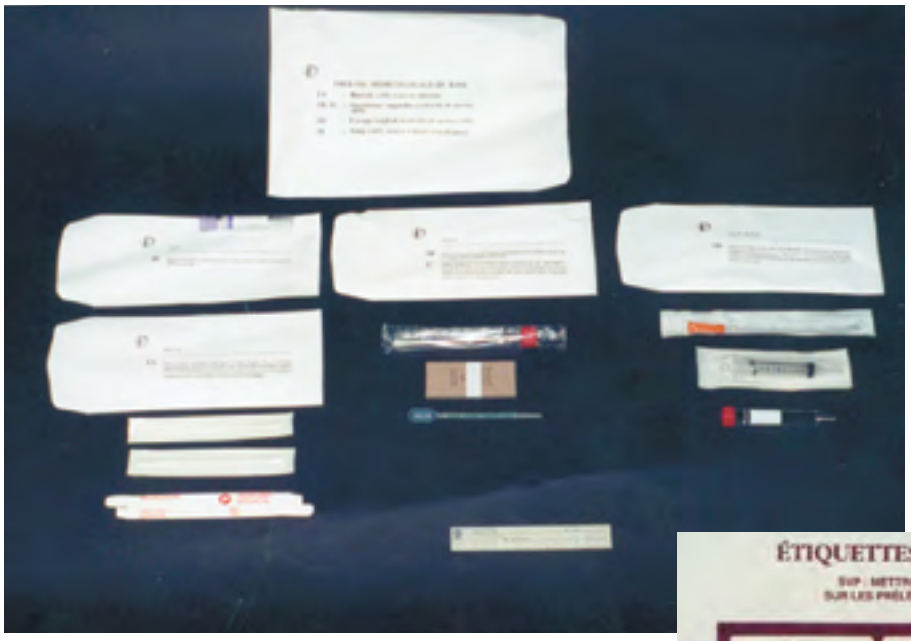

Trousse médicolégale.

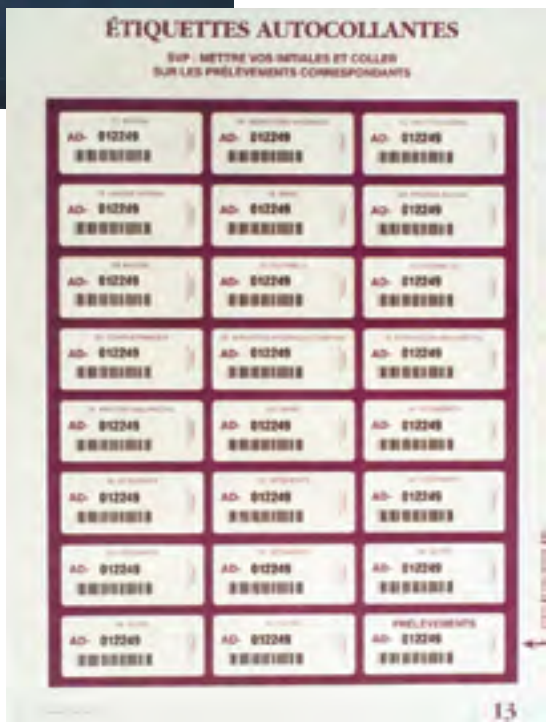

© Les Éditions André Fontaine

1.3.2.5 Autres substances

- Urine : ADN (quantité minimale requise : 5 ml concentrés).
- Matière fécale : ADN.
- Chair, muscle, tissus : nature, origine humaine ou animale, ADN.
- Sécrétions vaginales : ADN.
- Sueur et larmes : ADN.
- Dent et os : ADN.

Méthode suggérée pour le prélèvement des substances corporelles

Le prélèvement des substances corporelles, comme le sang, le sperme, la salive, la sueur et les larmes, requiert une attention particulière.

Règles à suivre pour éviter la contamination de vos prélèvements :

- Porter un masque pour ne pas contaminer la pièce avec votre salive.
- Mettre des gants chirurgicaux ; les changer après chaque prélèvement.
- Effectuer les prélèvements avec des instruments stériles.

Nettoyage de vos instruments

Avant chaque prélèvement, les instruments tels que scalpel, pincette ou autres doivent être stérilisés avec de l'eau distillée contenant 10 % d'eau de Javel, puis rincés à l'eau distillée.

- Utiliser une petite bouteille goutte-à-goutte pour mouiller l'instrument avec de l'eau javellisée.
- Rincer l'instrument avec de l'eau distillée contenue dans une autre bouteille goutte-à-goutte.

Il faut éviter tout contact entre le bout de la bouteille d'où s'écoule le liquide et l'instrument, surtout pour la bouteille contenant l'eau distillée, car l'instrument pourrait contaminer l'eau. Cette stérilisation est nécessaire lors de tous les prélèvements, même lorsqu'il s'agit d'utiliser un scalpel pour découper une pièce de tissu ou autre chose.

Photographies

- Situer l'endroit du prélèvement.
- Photographier la substance accompagnée d'une réglette.

© Les Éditions André Fontaine

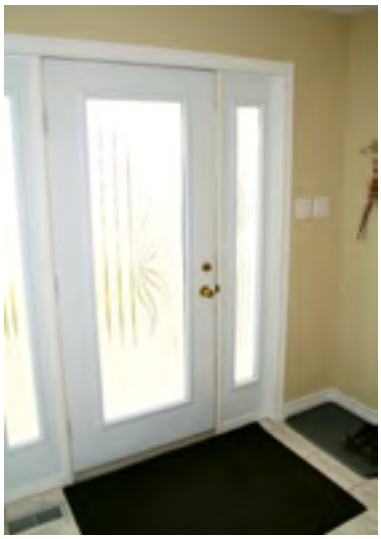

Prélèvement avec un écouvillon

Se servir d'un écouvillon : tige en bois ou en plastique dont l'une des extrémités est recouverte d'ouate compacte.

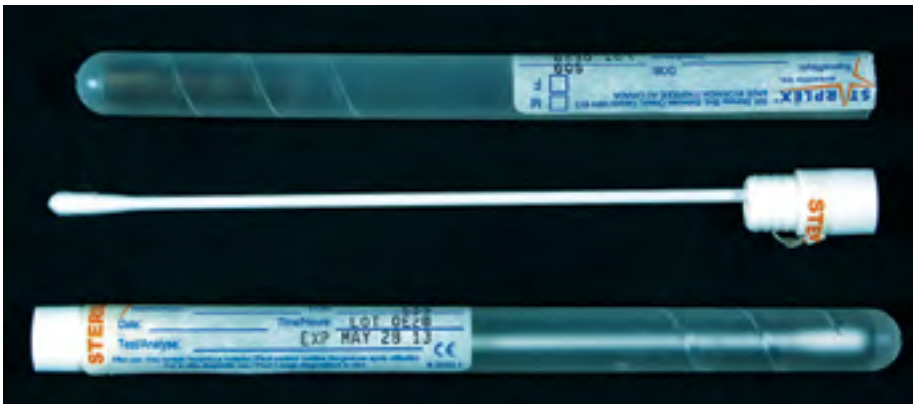

Prélèvement à sec d'une substance sèche

- Frotter la substance directement avec l'écouvillon. Observer s'il y a eu un transfert de la substance sur la ouate compacte.
- S'il est impossible de faire le prélèvement à sec ou si vous ne vous sentez pas à la hauteur, acheminer directement au LSJML la pièce sur laquelle se trouve la tache. Si cela n'est pas possible, découper la pièce.

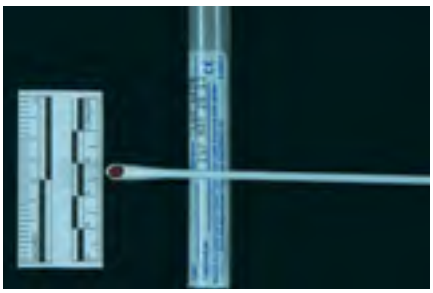

© Les Éditions André Fontaine

- Réduire la longueur du coton-tige et le replacer sur son socle.

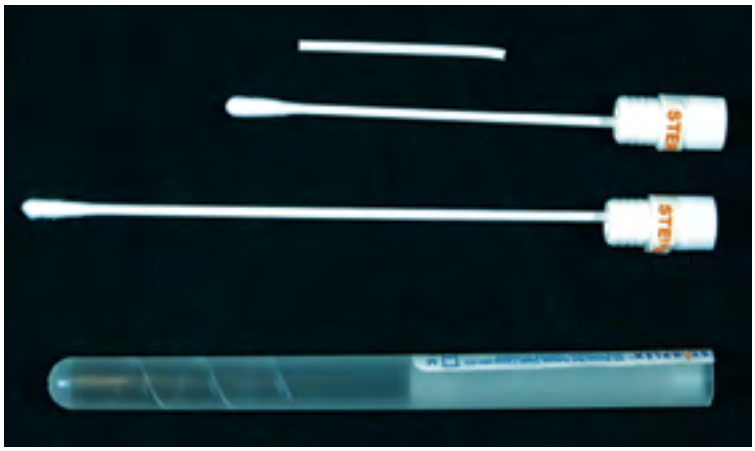

- Placer le coton-tige dans son tube de plastique.

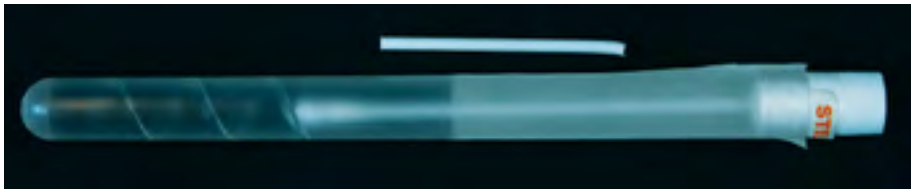

- Inscrire les informations nécessaires sur le tube de plastique à l'aide d'un feutre : date, heure, numéro de prélèvement, numéro d'item, initiales, matricule, numéro de dossier.

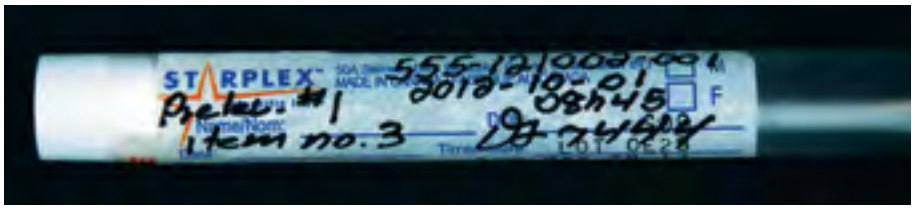

- Mettre l'écouvillon dans une enveloppe ou un sac de papier correctement identifié en utilisant une étiquette de pièces à conviction.
- Apposer l'étiquette code à barres du LSJML sur le sac ou l'enveloppe.

Prélèvement humide d'une substance sèche

- Imbiber la ouate compacte avec de l'eau saline ou distillée, en évitant que la bouteille touche la ouate.
- Frotter la tache.

© Les Éditions André Fontaine

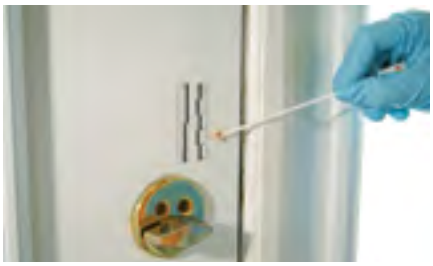

- Réduire la longueur du coton-tige et le replacer sur son socle.
- Placer le coton-tige dans son tube de plastique.
- Inscrire les informations nécessaires sur le tube de plastique à l'aide d'un feutre : date, heure, numéro de prélèvement, numéro d'item, initiales, matricule, numéro de dossier.
- Utiliser un scalpel stérile pour couper le bout du tube afin de permettre au prélèvement de sécher.

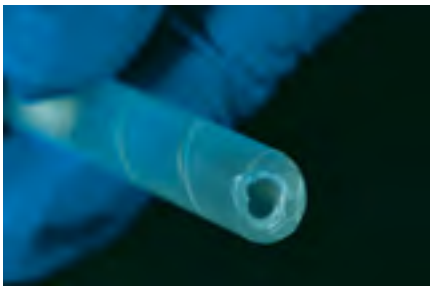

- Mettre l'écouvillon dans une enveloppe ou un sac de papier correctement identifié en utilisant une étiquette de pièces à conviction.
- Apposer l'étiquette code à barres du LSJML sur le sac ou l'enveloppe.

Prélèvement d'une substance humide

- Imbiber la ouate compacte de la substance.
- Réduire la longueur du coton-tige et le replacer sur son socle.
- Placer le coton-tige dans son tube de plastique.
- Inscrire les informations nécessaires sur le tube de plastique à l'aide d'un feutre : date, heure, numéro de prélèvement, numéro d'item, initiales, matricule, numéro de dossier.
- Utiliser un scalpel stérile pour couper le bout du tube afin de permettre au prélèvement de sécher.
- Mettre l'écouvillon dans une enveloppe ou un sac de papier correctement identifié en utilisant une étiquette de pièces à conviction.
- Apposer l'étiquette code à barres du LSJML sur le sac ou l'enveloppe.

IMPORTANT

Ces écouvillons sont destinés aux prélèvements de substances corporelles seulement. Pour les prélèvements de sang visible, vous devez utiliser la trousse de prélèvement conçue par le LSJML.

© Les Éditions André Fontaine

Méthode suggérée pour l'emballage des couvertures et des draps

1. Les pièces à conviction telles que cheveux, poils ou autres qui sont visibles doivent être saisies avant l'emballage. L'utilisation d'un croquis afin de les situer est recommandée.

MISE EN GARDE

Lors de l'examen des pièces, le port d'un bonnet de papier est fortement recommandé afin d'éliminer le risque que vos propres cheveux ou poils tombent sur celles-ci pendant l'examen.

© Les Éditions André Fontaine

2. L'identification de chacune des pièces peut être effectuée de la façon suivante :

   • Taie d'oreiller : Surface intérieure en contact avec le matelas, inscription des initiales, matricule et côté du lit où elle se trouve. De cette façon, il vous sera facile de déterminer le dessus de l'oreiller.

   • Couvre-pied, couverture et drap : Dans un coin sur le dessus de la partie près du pied du lit, inscrire les initiales et le matricule.

© Les Éditions André Fontaine

3. Replier la pièce en prenant les coins et en les ramenant en diagonale vers le centre.

> ***MISE EN GARDE***
>
> *Les endroits contaminés par des substances corporelles encore humides doivent être protégés à l'aide de matériaux empêchant le phénomène d'estampillage lorsque la pièce est repliée sur elle-même.*

4. Déposer la pièce dans un sac de papier.
5. Les pièces de literie qui sont humides ou souillées de substances corporelles doivent d'abord être séchées dans un cabinet de séchage prévu à cet effet avant d'être emballées définitivement. L'emballage initial devra aussi être transmis pour examen.

© Les Éditions André Fontaine

1.3.3 Techniques utilisées sur la scène de crime

En plus d'effectuer les prélèvements de liquide biologique, le biologiste peut procéder à l'analyse des éclaboussures de sang et rechercher du sang invisible à l'œil nu.

1.3.3.1 Analyse des éclaboussures de sang

But

L'analyse des éclaboussures de sang permet de déterminer leur origine. Ainsi, le spécialiste établit la position, soit de la victime, soit du suspect, au moment où les éclaboussures ont été faites. On utilisera l'expression « point de convergence » pour identifier cet emplacement.

Les informations ainsi obtenues permettent de mieux comprendre le déroulement de l'événement et facilitent le travail des enquêteurs.

Deux méthodes

1. Mesurage des gouttes de sang

Cette méthode est généralement utilisée lorsque les éclaboussures se trouvent sur une surface plate, tel un mur, et qu'il n'y pas de gouttes, sur les objets environnants, qui démontreraient une trajectoire.

Elle consiste à mesurer la largeur et la longueur des gouttes qui présentent le plus de potentiel. En effectuant un calcul mathématique avec ces deux mesures, le spécialiste obtient l'angle sous lequel la goutte a frappé la surface. En se reportant à cet angle, il est possible de concrétiser la trajectoire de la goutte en tendant une ficelle fixée à la surface du mur et en se dirigeant vers sa provenance. Le même exercice est reproduit pour d'autres gouttes, ce qui permettra de situer le point de convergence. Le résultat de l'exercice est photographié.

Le spécialiste peut aussi schématiser le point de convergence en concevant un plan tridimensionnel. Pour cela, il devra situer précisément chacune des gouttes qu'il a utilisées.

2. Utilisation de ficelles seulement

Cette méthode requiert que le spécialiste trouve des gouttes dont l'impact avec un objet démontre une trajectoire qui permet visuellement d'établir sa direction.

Dans un premier temps, il trouvera plusieurs gouttes ayant ces caractéristiques. Ensuite, une ficelle est placée sur chaque goutte et la traverse dans le sens de la longueur en respectant scrupuleusement sa direction. Cette ficelle est fixée par ses extrémités. Le même exercice est reproduit pour chacune des gouttes sélectionnées. L'ensemble des ficelles convergera vers un point commun qui correspond au point de convergence. Le résultat sera photographié.

© Les Éditions André Fontaine

Résultats

On pourra établir si la victime s'est déplacée lors de l'agression ou si elle a tenté de fuir.

Exemple : Sur la scène d'un homicide, l'examen des projections de sang, combiné avec l'angle de tir déterminé par les spécialistes de la balistique, a permis de démontrer que la victime était en fuite au moment où elle a été atteinte d'un coup de feu. Cela a contredit la version du suspect qui avait invoqué la légitime défense, car la victime s'apprêtait à l'agresser.

IL NE FAUT JAMAIS...

- Déplacer inutilement les objets sur une scène de crime. Vous devez être conscient que, en bougeant les objets, vous modifiez aussi la trajectoire des projections de sang, ce qui empêchera l'expertise.
- Tenter de replacer les objets sur la scène.

© Les Éditions André Fontaine

1.3.3.2 Luminol et Bluestar[MD] (Forensic)

Techniques employées par les spécialistes de la biologie et les spécialistes en scènes de crime de certains corps policiers.

But

Révéler des taches de sang qui sont invisibles à l'œil nu parce qu'elles sont de trop faible densité ou parce que le suspect a pris soin de les faire disparaître en les lavant. Il s'agit d'un test présomptif, et l'identification de la tache devra être confirmée par des analyses au LSJML.

Méthode

- L'utilisation de cette technique nécessite la noirceur.
- Le liquide est vaporisé, en petite quantité à la fois, aux endroits préalablement ciblés.
- Au contact du fer contenu dans le sang, une réaction de chimioluminescence (émission de lumière froide) se produit, permettant ainsi de voir la tache de sang. La réaction de chimioluminescence est de courte durée, et sa couleur est comparable à la lumière produite par une luciole. Le fer contenu dans le sang s'incruste dans les minuscules pores des surfaces contaminées et y demeure malgré un lavage énergique de la surface.

Résultats

Cette technique permet :

- De trouver la scène d'un crime.

  À la suite de la découverte d'un corps ensanglanté dans un boisé, cette technique pourrait être effectuée dans la résidence de la victime, à la résidence d'un suspect, dans un véhicule ou en tout autre endroit pouvant être relié à l'événement.

  Elle permettrait peut-être d'établir où la victime a été tuée, de quelle façon on l'a transportée là où on l'a découverte et de révéler des endroits où il serait possible d'effectuer des prélèvements menant à l'établissement d'un profil génétique.

- De connaître les déplacements du suspect si ses chaussures étaient contaminées par du sang, même si aucune trace n'est apparente.

- De trouver des objets manipulés par le suspect s'il avait les mains ensanglantées.

  La réaction de chimioluminescence ne garantit pas la présence absolue de résidus de sang. Le spécialiste doit vérifier cette réaction en effectuant un test biochimique qui le confirmera.

© Les Éditions André Fontaine

1.4 SERVICE DE CHIMIE JUDICIAIRE

1.4.1 Pièces ou substances pouvant être examinées

1.4.1.1 Peinture et enduits

- Description physique et chimique.
- Établissement de liens entre deux échantillons.

Méthode suggérée pour le prélèvement et l'emballage de la peinture

- Effectuer le prélèvement le plus près possible de votre point d'intérêt, en récupérant la peinture écaillée.
- Gratter la surface avec une lame propre.
- Récupérer le résidu dans une feuille de papier blanche.
- La replier de façon à conserver les résidus.
- La sceller et l'étiqueter.

© Les Éditions André Fontaine

1.4.1.2 Ruban gommé

- Description physique et chimique.
- Établissement de liens entre deux échantillons grâce à leurs constituants ou à leurs caractéristiques rattachées à la coupure du ruban.

Méthode suggérée pour l'emballage du ruban gommé

- Lors de la manipulation, attention de ne pas détruire les empreintes digitales présentes sur les parties lisses et gommées du ruban.
- Porter une attention particulière aux endroits où le ruban a été coupé. Cette partie pourrait éventuellement permettre de relier le ruban gommé récupéré sur la scène du crime à la roulette de ruban gommé trouvée chez le suspect lors d'une perquisition.
- Dans les situations où le ruban est entremêlé, ne pas le manipuler inutilement. Le transmettre comme on l'a récupéré.
- Placer celui-ci dans un contenant de manière à l'altérer le moins possible.

1.4.1.3 Phares et ampoules électriques

Déterminer l'état et le fonctionnement par l'examen du filament.

Méthode suggérée pour l'emballage de phares et d'ampoules

Petite ampoule électrique (ou ampoule de phare de véhicule)

La méthode du verre en styromousse permet d'éviter d'endommager l'ampoule que l'on doit faire parvenir au laboratoire.

- Faire une croix avec un scalpel dans le fond d'un verre.

- Au centre de cette croix, glisser la pièce à conviction (le bout le moins susceptible de présenter des empreintes et d'endommager le filament).

© Les Éditions André Fontaine

- Prendre ensuite un second verre et en couper le fond.

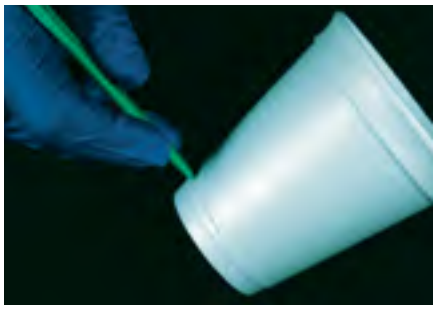

- Recouvrir le premier verre de styromousse avec le verre coupé.
- Répéter l'opération avec autant de verres coupés que nécessaire pour recouvrir complètement l'ampoule.

- Lorsque l'ampoule est recouverte, ajouter un verre de styromousse intact sur le dessus de la construction, ce qui permettra la protection de la pièce à conviction lors de son transport.

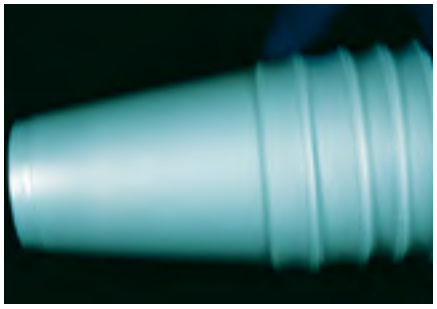

Phare et ampoule électrique

- Porter une attention très particulière au filament dans l'ampoule, car il témoigne du bon ou du mauvais fonctionnement de l'ampoule au moment d'un impact.
- Il est important de noter l'état du filament (est-il brisé ou étiré ?).

1.4.1.4 Béton, mortier, plâtre

- Description physique et chimique.
- Établissement de liens entre deux échantillons.

Méthode suggérée pour l'emballage du béton, du mortier et du plâtre

- Déposer dans un sac de plastique quelques morceaux ayant la même origine. Pour ce qui est de la poussière, une petite poignée suffit.

© Les Éditions André Fontaine

1.4.1.5 Verre

- Description physique.
- Établissement de liens entre deux échantillons.

Méthode suggérée pour l'emballage du verre

Déposer les morceaux de verre dans une boîte en carton.

Note : Les constituants des pièces ou des substances énumérées précédemment sont présents en grande quantité dans notre environnement. Par exemple, il est fort possible que les résidus de feuille de gypse prélevés à l'intérieur d'une résidence où il y a eu un crime possèdent les mêmes caractéristiques que la feuille de gypse que l'on trouve dans toutes les maisons du quartier. La production en grande quantité de ce matériau rend difficile l'établissement hors de tout doute d'un lien entre le prélèvement effectué et la poussière de feuille de gypse trouvée sur les vêtements du suspect.

Le degré des forces probantes d'une relation entre les deux prélèvements se situera quant à une probabilité et non à une certitude. Par contre, ce résultat d'analyse, combiné avec d'autres éléments circonstanciels, pourrait contribuer à établir la culpabilité de l'accusé. Ce type d'expertises n'est donc pas à négliger.

1.5 SERVICE DES DOCUMENTS

1.5.1 Analyses possibles

IMPORTANT
Aucune analyse chimique pour les empreintes digitales latentes ne peut être faite avant l'expertise de documents. Les solvants utilisés pourraient effacer l'encre sur les documents à analyser, et les traitements chimiques pourraient également nuire au foulage de documents.

1.5.1.1 Écriture

Comparer un échantillon d'écriture obtenu d'un suspect et un document manuscrit.

1.5.1.2 Foulage

Révéler l'écriture non visible incrustée dans une feuille de papier.

Protéger le document de toute nouvelle incrustation de caractères que vous pourriez faire vous-même en rédigeant vos rapports.

© Les Éditions André Fontaine

1.5.1.3 Papier

- Identifier la provenance.
- Établissement de liens entre deux documents.

1.5.1.4 Contrefaçon

Détecter les modifications apportées au document.

1.5.1.5 Reconstitution de documents

Reconstitution de documents déchirés ou en mauvais état.

1.5.1.6 Machines à écrire, imprimantes

- Identifier des caractéristiques spécifiques aux différents caractères.
- Établir le lien entre une machine à écrire et un texte.

1.5.1.7 Stylos et encre

- Lien entre un stylo et l'écriture.

Méthode suggérée pour l'emballage et la protection des documents

- Le port de gants chirurgicaux est obligatoire pour la manipulation des feuilles de papier, des chèques, des enveloppes, etc. Cela protège les empreintes digitales absorbées par le papier et évite le transfert des vôtres sur celui-ci.
- Si vous comptez demander une recherche d'empreintes digitales sur le document, informez le spécialiste de vos intentions. Il prendra alors les mesures de protection nécessaires pour ne pas nuire à l'expertise qui sera par la suite exécutée au laboratoire de révélation d'empreintes latentes.
- Apposer sur le sac l'étiquette d'identification de la pièce à conviction convenablement remplie ainsi que le collant code à barres du LSJML.
- Photocopier le document recto verso afin d'en conserver une copie pour votre dossier.
- L'insérer dans le sac de plastique, puis le sceller.
- Le document soumis au foulage exigera une attention particulière afin d'éviter l'incrustation de votre écriture sur celui-ci. Ce phénomène peut se produire si vous écrivez sur l'emballage de plastique qui contient votre document ou lorsque celui-ci se trouve sous le document administratif que vous êtes en train de remplir.

© Les Éditions André Fontaine

- Une fois l'analyse des documents terminée, le spécialiste pourra découper le rabat des enveloppes et les timbres-poste pour les transmettre au service de biologie si vous en avez fait la demande, afin qu'un prélèvement d'ADN soit effectué dans la colle du rabat et au verso du timbre.

1.6 SERVICE DES EXPLOSIONS

Ce service travaille en étroite collaboration avec les unités de techniciens en explosifs des services de police, tels que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ou la Sûreté du Québec.

1.6.1 Analyses possibles

1.6.1.1 Explosifs

- Le technicien en explosifs envoie au spécialiste les composantes des bombes qui ont été neutralisées au préalable.
- Le spécialiste procède alors aux analyses suivantes :
  – Identification du type d'explosifs.
  – Identification du type d'amorce.
  – Identification du mécanisme de mise à feu.
  – Par la suite, établissement de liens avec d'autres événements.

Le laboratoire procédera ensuite à l'analyse du mécanisme, des matières explosives ou de toute autre composante, seulement après que ces éléments auront été neutralisés par un technicien en explosifs. Les matières explosives sont très dangereuses. Si, dans le cadre de votre travail, vous êtes confronté à ce type de produits, il est fortement déconseillé de les manipuler ou de les transporter. Chaque service de police possède des directives très strictes et très précises pour ce genre de situation. Pour votre sécurité et celle des autres, il est très important d'en prendre connaissance.

1.6.1.2 Équipement de plongée

Chaque année, des adeptes de la plongée sous-marine trouvent la mort lors de la pratique de ce sport. L'équipement utilisé par la victime est récupéré par le service de police qui effectue l'enquête et le transmet au laboratoire qui :

- en évaluera le bon fonctionnement ;
- déterminera la cause de l'accident.

IL NE FAUT JAMAIS...

Manipuler inutilement les différentes pièces de l'équipement de plongée.

© Les Éditions André Fontaine

IL FAUT...

Dans le cas où certaines manipulations ont été faites, il est impératif d'en aviser le spécialiste qui en tiendra compte dans ses analyses.

1.6.1.3 Appareil de combustion

L'utilisation de plus en plus répandue d'appareils de chauffage fonctionnant au gaz propane ou naturel a entraîné, au cours des dernières années, une augmentation des décès liés à une intoxication au monoxyde de carbone. Une mauvaise combustion du gaz, de l'huile, du bois ou encore le mauvais fonctionnement d'un moteur à essence produit ce type de gaz qui est incolore et inodore, donc très sournois. Un appareil de combustion défectueux, situé dans un endroit mal ventilé, ou un système d'évacuation des gaz de combustion inadéquat sont souvent à l'origine de ces décès.

Dans ce cas, le spécialiste se rend sur la scène et évalue, à l'aide d'instruments, les concentrations de monoxyde de carbone dans l'air et détermine l'élément défaillant du système de combustion.

1.7 SERVICE DES FIBRES

1.7.1 Analyses possibles

Ce service procède à l'analyse des fibres pour en déterminer :

- La nature (fibres naturelles ou synthétiques).
- Le type.
- La couleur.
- Le lien avec plusieurs échantillons.

Exemple : Des fibres récupérées sur un véhicule ayant servi lors d'un délit de fuite après que le conducteur a heurté un piéton seront comparées avec les vêtements de la victime afin de démontrer le contact entre la victime et le véhicule.

Méthode suggérée pour le prélèvement des fibres

Méthode 1

Récupérer la fibre avec une pincette et l'emballer dans une feuille de papier repliée.

Méthode 2

Utiliser un morceau de ruban adhésif transparent pour capter la fibre détectée et apposer le morceau de ruban gommé sur une pellicule transparente. Un préleveur transparent pour les empreintes digitales peut très bien faire l'affaire.

© Les Éditions André Fontaine

Méthode suggérée pour l'emballage des fibres

Avoir recours à la même méthode d'emballage que pour la peinture, les cheveux et les poils.

1.8 SERVICE DES INCENDIES

Ce service travaille en partenariat avec les spécialistes en scènes incendie des corps policiers. Dans la majorité des cas, le spécialiste procédera à l'analyse de la scène et effectuera ses prélèvements, qu'il transmettra ensuite au laboratoire. Lors de circonstances nébuleuses, il fera appel au spécialiste du LSJML, qui se rendra sur la scène pour aider le policier spécialiste.

1.8.1 Analyses possibles

- Déterminer la présence ou l'absence de dérivés de pétrole ou de solvants volatils.
- Identifier le type d'incendie.

Recherches sur la scène

- L'environnement immédiat du foyer d'incendie[6] est l'endroit le plus propice pour trouver de l'accélérant. Si on en a déversé, il y a de fortes chances que celui-ci se soit incrusté dans les espaces entre les planches de bois du parquet, ou encore qu'il ait pénétré sous les moulures qui n'ont pas été consumées.
- L'odorat du spécialiste en scènes incendie demeure un instrument efficace de détection d'accélérant ; certains services de police utilisent aussi des chiens pour le détecter.

Méthode suggérée pour le prélèvement

La sensibilité des appareils d'analyse permet de détecter une quantité minime d'accélérant, alors l'utilisation d'instruments propres est essentielle. Il faut changer de gants pour effectuer chaque prélèvement. Cette précaution permettra de présenter une preuve adéquate advenant le cas où le résultat de l'analyse est concluant.

Lorsque vous avez trouvé où vous effectuerez votre prélèvement :

1. Photographier l'emplacement avant le prélèvement.
2. Effectuer le prélèvement et le déposer dans un contenant propre et hermétique.

   Exemples : Contenant métallique hermétique, sac Arson de Grand River Products, pot de verre Mason, tubes de verre avec bouchons étanches pour les liquides.
3. Bien identifier le prélèvement.
4. Photographier à nouveau l'endroit du prélèvement en y incluant le contenant identifié par son chiffre séquentiel.

6. Foyer d'incendie : Constitue le point de départ de l'incendie. La présence de plusieurs foyers d'incendie indépendants et distants est une caractéristique que l'on trouve à l'occasion sur des scènes d'incendies criminels.

© Les Éditions André Fontaine

5. Confectionner un croquis de la scène afin d'être en mesure de situer le prélèvement et de facilement démontrer sa provenance à la cour.
6. Apposer sur le contenant :
   – l'étiquette de contrôle des pièces à conviction ;
   – l'étiquette code à barres du LSJML.

1.9 SERVICE DE MÉDECINE LÉGALE

Les médecins pathologistes pratiquent des autopsies pour :

- Établir la cause de la mort.
- Faire l'inventaire des blessures et des maladies de la victime.
- Effectuer des prélèvements.

Cela permettra d'éclaircir les circonstances entourant le décès de la victime. Le pathologiste notera l'ensemble de ses observations et fera prendre des photos par l'agent de liaison du coroner. Il rédigera un rapport complet qui sera remis à l'enquêteur et qu'il utilisera lors de son témoignage à la cour. Le pathologiste a le statut de témoin expert devant le tribunal. À l'occasion, le pathologiste se rend sur la scène d'un crime, par exemple lors de la découverte d'ossements humains, d'exhumation ou alors pour aider à préciser le moment du décès de la victime.

Des spécialistes en odontologie, en biologie, en radiologie et en anthropologie judiciaire peuvent assister le pathologiste.

© Les Éditions André Fontaine

1.9.1 Notions de mort évidente

Le patrouilleur intervenant sur une scène de mort suspecte doit agir de manière à préserver la scène et le cadavre afin de ne pas nuire aux expertises des pathologistes ou de tout autre spécialiste. Les notions et définitions suivantes l'aideront à bien effectuer son travail dans des circonstances relativement difficiles sur le plan émotionnel.

Qui peut constater le décès de la victime ?

Avant que l'on puisse transporter le cadavre à la morgue, le Règlement sur l'identification, le transport, la conservation, la garde et la remise des cadavres, objets et documents exige que le décès soit constaté par un médecin.

Lorsque les notions de mort évidente s'appliquent, le policier peut constater le décès de la victime. Ces notions sont décrites dans la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès. Voici les situations où la mort est évidente :

- Ossements : Cas où il ne reste que le squelette ou qu'il est partiellement recouvert de tissus.
- Décapitation : Cas où la tête est complètement séparée du corps, mais aussi lorsque des tissus sont encore rattachés au tronc, comme certains os, nerfs ou muscles.
- Sectionnement complet du corps : Les concepts se rapportant à la décapitation s'appliquent aussi au sectionnement complet du corps.
- Compression complète du crâne : Compression tellement importante du crâne qu'il peut être difficile de reconnaître les structures anatomiques du visage et de la tête.
- Évidement du crâne : Matière cérébrale (cerveau) partiellement ou complètement sortie du crâne. Cet état suppose la présence de lacérations majeures associées à une ou des fractures du crâne.

© Les Éditions André Fontaine

- Putréfaction avancée :
  - Caractérisée par une odeur nauséabonde.
  - Au début, chez les individus de race blanche, on remarque des taches vertes sur l'abdomen. Peu à peu, il devient complètement vert. À la fin du processus, la peau est noire.
  - Il peut y avoir présence d'asticots (petits vers blancs) dans les orifices comme le nez, la bouche, les oreilles, l'anus ou encore dans les plaies ouvertes.
  - L'abdomen peut être gonflé à cause de l'accumulation interne des gaz de putréfaction.
  - Présence de foyers plus ou moins étendus d'exfoliation de la peau (partie superficielle de la peau qui se détache du corps).
  - Un liquide (liquide autolyse[7]) provenant de la putréfaction peut s'écouler des orifices naturels. Ce liquide ressemble à du sang et il peut laisser croire que la victime a subi un traumatisme avant son décès. Il faut donc se méfier des liquides rougeâtres lorsque le corps est mal conservé.

Il se peut qu'une seule partie du corps présente un état de décomposition et qu'il s'agisse tout de même de putréfaction avancée.

- Momification : Peau desséchée, qui a l'apparence du cuir brun foncé. De plus, elle est fine et friable, et les tissus graisseux ont presque complètement disparu. On peut discerner le squelette à travers la peau.

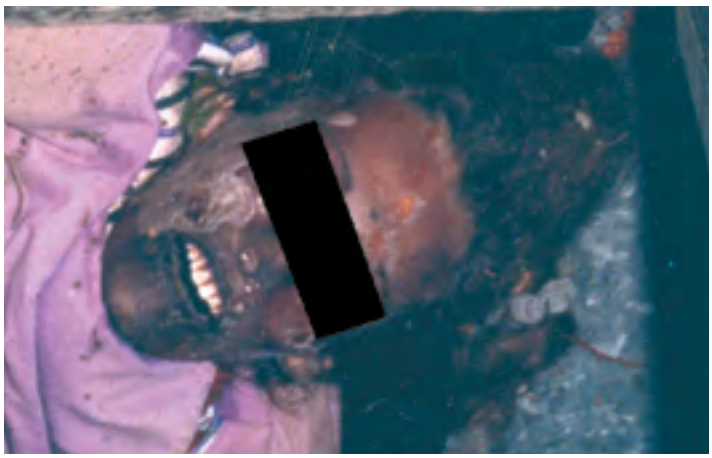

7. Autolyse : Destruction d'un tissu animal ou végétal par ses propres enzymes.

© Les Éditions André Fontaine

- Calcination : Cadavre brûlé. Il peut être complètement noir, dépourvu de ses vêtements, et certains de ses membres peuvent avoir été complètement consumés. Dans certains cas, le crâne peut avoir éclaté.

- Adipocire : Corps recouvert d'une substance d'un gris blanchâtre, molle et grasse au toucher, provenant de la transformation des tissus du cadavre et lui donnant une texture savonneuse et une apparence de cire. Ce phénomène est observable chez un cadavre ayant séjourné longtemps dans un milieu humide.

  Exemple : Un corps dans un marécage ou échoué sur la rive.

IL FAUT...

Dans les cas où les notions de mort évidente ne s'appliquent pas et qu'il est impossible de faire constater le décès sur place par un médecin, vous avez l'obligation de faire transporter la victime par ambulance. Chaque minute compte, selon le guide d'application du Règlement sur l'identification, le transport, la conservation, la garde et la remise des cadavres, objets et documents et la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès.

1.9.2 Caractéristiques observables sur le cadavre

La lividité et la rigidité cadavériques sont deux phénomènes qui surviennent après le décès d'une personne. L'observation de ces caractéristiques vous aidera à déterminer si la victime a été déplacée dans les heures suivant son décès.

1.9.2.1 Lividité cadavérique

Ce phénomène débute progressivement après le dernier souffle. En l'absence de circulation, la gravité exercera son effet sur le sang qui ira se déposer dans les parties du corps les plus près du sol, engendrant ainsi une coloration rouge violacée de la peau de ces régions.

© Les Éditions André Fontaine

Cette coloration rouge violacée se démarquera de celle du reste du corps. Elle ne sera pas présente aux points d'appui du corps, et ces régions seront blanches, comme s'il y avait absence de sang.

À l'intérieur de 8 heures à 18 heures après le décès, la lividité n'est pas fixe : si une pression est exercée sur ces zones, une blancheur va apparaître dans cette zone et, si le corps est changé de position, il y aura une redistribution des lividités selon la nouvelle position. Ces phénomènes de blancheur et de redistribution des lividités ne devraient pas survenir après 18 heures à cause de la diffusion du sang hors des vaisseaux.

Cette photo démontre bien les lividités. On peut observer que la coloration de la peau s'est installée dans les parties du corps étant les plus basses, c'est-à-dire le plus près du matelas.

Si les lividités ne correspondent pas à la position du cadavre ou à l'effet de la gravité, il est raisonnable de penser que le corps a été déplacé.

1.9.2.2 Rigidité cadavérique

Dans les heures qui suivent le décès, l'acide lactique libéré dans les muscles a pour effet de créer une raideur des muscles. C'est ce qui explique que le corps se raidit et adopte la position où il repose. Ce n'est pas une contraction. Ainsi, un bras déplié va rester déplié ou ne fléchira que légèrement. Cette rigidité s'installe progressivement et devient maximale en 12 heures environ. La période de rigidité persistera en moyenne de 24 heures à 48 heures, puis disparaîtra. La rigidité s'installera et disparaîtra plus rapidement par temps chaud. Si on bouge un membre avant que la rigidité ait atteint son maximum, elle réapparaîtra, mais sans être aussi importante que si on ne l'avait pas brisée. Une fois bien établie, si elle est interrompue, la rigidité ne se reproduira plus.

Exemple : Les bras repliés d'un cadavre ne reprendraient pas leur position si on les dépliait.

La rigidité cadavérique peut, elle aussi, indiquer un déplacement du cadavre.

© Les Éditions André Fontaine

1.9.2.3 Écoulement sanguin

Le sang qui s'est écoulé des plaies de la victime subira lui aussi l'effet de la gravité. L'écoulement présentera normalement une trajectoire relativement rectiligne se terminant dans une mare sur le sol. Un changement dans la trajectoire ou encore l'incohérence entre la trajectoire et l'accumulation de sang sur le sol peuvent indiquer un changement de position du cadavre. Il faut être prudent dans les conclusions, puisque ce changement de direction de l'écoulement peut avoir été causé avant que la victime décède.

La lividité, la rigidité et l'écoulement sanguin combinés aideront à déterminer s'il y a eu ou non déplacement du cadavre.

1.9.3 Analyses possibles

1.9.3.1 Causes du décès

Les observations et les différentes analyses faites ou demandées par le pathologiste contribueront à éclaircir les circonstances entourant le décès de la victime.

1.9.3.2 Établissement du moment de la mort

Plus on s'éloigne du moment de la mort, plus il devient difficile d'établir avec précision l'heure de celle-ci.

La température interne du cadavre est un indice qui, combiné à la lividité et à la rigidité, peut permettre d'établir l'heure approximative du décès. En effet, il est reconnu que, dès l'arrêt des fonctions vitales, à une température ambiante stable d'environ 20 °C, la température du corps chute généralement de 1 °C en moyenne par heure, jusqu'à ce qu'elle s'équilibre avec la température ambiante. Il peut parfois y avoir deux ou trois heures avant le début de cette diminution de température. C'est pour cette raison qu'il est recommandé de noter la température ambiante lors de la découverte de la victime.

La prise de température interne du corps par le pathologiste permettra d'établir une relation entre la température ambiante et celle du cadavre, et ainsi d'obtenir l'heure approximative du décès. Dans son analyse, le pathologiste devra tenir compte des facteurs suivants :

- Habillement de la victime.

  Exemple : La perte de chaleur sera plus rapide chez une personne nue, contrairement à quelqu'un qui est habillé chaudement ou encore recouvert de plusieurs couvertures.

© Les Éditions André Fontaine

- Exposition à une source de chaleur indirecte.

  Exemple : Le corps est exposé aux chauds rayons du soleil ou est à proximité d'une source de chaleur telle qu'un conduit de ventilation, un poêle à bois, etc., ceux-ci ayant une incidence directe sur la température du cadavre.

Dans la plupart des cas, l'enquête policière auprès des proches de la victime aidera à reconstituer l'emploi du temps de cette dernière. La combinaison des résultats de l'enquête et des observations du pathologiste permettra d'établir approximativement l'heure du décès.

1.9.3.3 Description, situation et interprétation des blessures observées à l'autopsie

Ces observations seront faites à la salle d'autopsie, puisqu'il est souvent difficile sur la scène de crime de préciser le nombre et le type de blessures à cause du sang parfois abondant, d'un mauvais éclairage, etc.

- Couteau
  - Nombre de coups.
  - Relation entre les blessures et le couteau saisi durant l'enquête.
  - Quel coup a pu être mortel ?
- Arme à feu
  - Blessure par arme à feu.
  - Tir à bout portant (de près ou de très près).
  - Trajectoire suivie par le projectile à l'intérieur du corps.
- Morsure

  Dans la région entourant la morsure, on peut essayer de recueillir de la salive du suspect avec un écouvillon et demander une analyse d'ADN.

  Par comparaison, il est parfois aussi possible de relier une morsure à la dentition du suspect. Pour ce faire, on photographie avec une réglette les marques laissées sur la peau, puis on les compare à une empreinte de la dentition du suspect.

  La prise de photos est faite par le spécialiste en scènes de crime et s'effectue autant sur les cadavres que sur les personnes vivantes. Lorsqu'il s'agit d'une personne vivante, contacter l'odontologiste judiciaire du laboratoire dès que possible.
- Plaies de défense
  - Photographies et localisation sur un croquis de chacune des blessures.
  - Radiographies, au besoin.

© Les Éditions André Fontaine

1.9.3.4 Prélèvements de sang, de liquide ou de tissus biologiques avec des techniques appropriées

Exemples :

- Sang : Intoxication par une drogue.
- Sperme : ADN et comparaison à l'ADN du suspect.
- Résidus de peau appartenant possiblement au suspect sous les ongles de la victime.

1.9.3.5 Prélèvements de fibres, de particules et d'autres corps étrangers en vue d'expertises physiques ou balistiques

Exemples :

- Particules de peinture ou de verre dans la plaie.
- Projectiles à l'intérieur du corps : localisation de ceux-ci par radiographie.
- Prélèvement de peau autour de la plaie d'entrée d'un projectile pour recherche d'indices de proximité de tir.

1.9.3.6 Exhumation

La récupération du corps demande un examen minutieux de l'environnement. Une attention particulière est accordée au corps tout au long de l'exhumation pour :

- Identifier les blessures apparentes.
- S'assurer que l'exhumation ne modifie pas trop l'état du cadavre et ne crée pas de nouvelles lésions traumatiques.
- Recueillir tous les indices pertinents.

1.9.3.7 Identification d'un cadavre inconnu ou en mauvais état

C'est au coroner qu'incombe l'identification d'un cadavre, selon l'article 52 de la LRCCD. Dans les circonstances où le cadavre est difficilement identifiable, le coroner peut autoriser un agent de la paix ou une personne du LSJML à exercer cette responsabilité, en vertu de l'article 65 de la même loi.

Dans certaines circonstances, l'identification d'un cadavre n'est pas chose facile.

Exemples :

- Cadavre sans pièce d'identité, découvert dans un boisé.
- Cadavre en état de putréfaction avancée.
- Cadavre déchiqueté à la suite d'un accident d'avion.
- Cadavre en partie carbonisé.
- Etc.

© Les Éditions André Fontaine

Pour procéder à l'identification de cadavres, on utilisera l'une des méthodes suivantes ou une combinaison de celles-ci.

Empreintes digitales

Après l'autopsie, l'agent de liaison au coroner procédera à la prise des empreintes digitales du cadavre. L'identification par empreintes digitales peut être effectuée de trois façons :

1. Si l'identité est inconnue :

   La fiche provenant du cadavre sera comparée avec toutes les fiches constituant la banque des casiers judiciaires.

2. Si l'identité est incertaine :

   Les informations que vous possédez sont douteuses. Une première vérification pourra être effectuée dans la banque des casiers judiciaires à partir des renseignements suivants : nom, prénom et âge approximatif. Si le résultat de la recherche n'est pas concluant, en faire une nouvelle en utilisant la méthode précédente.

3. Si l'individu ne possède pas de casier judiciaire :

   Les empreintes du cadavre seront comparées avec des empreintes digitales prélevées sur des objets lui appartenant qui auront préalablement été récupérés à son domicile.

> ***IL NE FAUT JAMAIS...***
>
> Prendre les empreintes digitales d'un cadavre soumis à une autopsie à moins d'avoir eu l'autorisation du pathologiste.

Fiche dentaire

Comme il n'existe pas de banque nationale de fiches dentaires, vous devrez acheminer au laboratoire les fichiers dentaires, les radiographies dentaires et les coordonnées du dentiste traitant. Il y aura par la suite une comparaison entre les radiographies obtenues du dentiste et celles prises par le LSJML.

ADN

- Une recherche pourra être faite dans la banque nationale de données génétiques.
- Une comparaison de l'ADN du sang de la victime pourra être faite avec le profil génétique d'un membre de sa famille (père, mère, frère, sœur, enfant).
- On peut comparer le profil génétique de la victime avec le profil établi à partir de ses objets personnels, tels que brosse à dents, peigne, brosse à cheveux, etc.

© Les Éditions André Fontaine

1.9.4 Ce qu'il faut faire sur la scène

La protection de la scène est un volet important. Vous devrez en tenir compte en adaptant votre comportement à la scène du crime. Cette facette de votre travail sera décrite au chapitre 6.

Lorsque cela est possible, et tout en respectant les protocoles de photographie de votre organisation policière, il est important de photographier la victime avant qu'elle soit manipulée par le médecin ou les ambulanciers. Cette démarche permettra de conserver l'intégrité de la scène.

- Il est important de se protéger contre les risques biologiques en portant des gants chirurgicaux.
- Éviter de marcher inutilement dans les liquides biologiques tels que le sang, l'urine, les morceaux de chair ou la vomissure.
- Porter des gants chirurgicaux pour éviter que l'on trouve vos empreintes digitales sur la peau du cadavre.
- Éviter les manipulations inutiles. La contamination du cadavre est directement proportionnelle aux manipulations effectuées. La victime ne devra pas être :
  - Retournée, déplacée.
  - Dévêtue.
  - Nettoyée.
- Les objets piqués dans la victime ne devraient pas être retirés.
- Faire constater le décès. Si vous pensez faire appel au spécialiste en scènes de crime, il est préférable de faire constater le décès sur les lieux. Le cadavre pourra ainsi demeurer sur place, ce qui facilitera grandement le travail des différents spécialistes qui examineront la scène.

1.9.4.1 Photographier

Il est très important de photographier la scène en respectant les protocoles de photographie de votre organisation policière, afin de permettre la reconstitution ou d'aider à comprendre les circonstances du décès.

- Le cadavre
  - Environnement général.

    Pour situer une arme à feu, des bouteilles de médicaments, des traces de violence (objets renversés), etc.
  - Environnement immédiat.

    Pour montrer la position du cadavre. Si celle-ci est telle que la victime peut avoir eu de la difficulté à respirer ou même en avoir été incapable, en informer le pathologiste. Dans ce genre de cas, il peut ne pas y avoir de lésions sur le corps. Si l'information n'est pas transmise au pathologiste, la cause de la mort va rester indéterminée.

© Les Éditions André Fontaine

Si le pathologiste ne se présente pas sur la scène, le responsable de la scène de crime doit s'assurer que les photos prises lors de l'événement seront acheminées le plus rapidement possible à l'agent de liaison au coroner du Module des scènes de crime de la Sûreté du Québec pour que le pathologiste puisse y avoir accès avant le début de l'autopsie, le cas échéant.

1.9.4.2 Prise des notes

Noter les observations suivantes :

- Température ambiante.
- Présence de :
  – Lividité.
  – Rigidité cadavérique : Afin de limiter les manipulations, noter la rigidité lorsque la morgue vient chercher le corps.
- Écoulement sanguin concordant avec la position du cadavre.
- Trace de violence.
- Mention de l'introduction par effraction, le cas échéant.
- Autres.

1.9.4.3 Confection d'un croquis

- Vue générale des lieux.
- Localisation de la victime et des pièces à conviction (prises de mesures).

1.9.4.4 Protection des éléments de preuve

- Emballer chaque main dans un sac de papier.
- Éviter que les différentes parties du corps ne se contaminent entre elles.

  Exemple : Dans les cas de blessures par arme à feu au thorax, croiser les bras de la victime sur sa poitrine entraînera la contamination des bras par les résidus de poudre se trouvant sur la poitrine. En raison de cette négligence, le spécialiste conclura de façon erronée que les bras ont été exposés à la poudre lors du coup de feu.
- Acheminer avec le cadavre les médicaments, les drogues et les objets qui auraient pu être à l'origine du décès ou qui auraient pu être pris par la victime, même s'ils ne semblent pas liés au décès.
- Mort par pendaison

  Si la victime est encore pendue :
  – Sectionner la corde au niveau du point d'attache supérieur en vous assurant de ne pas altérer le nœud.
  – Acheminer le corps avec la corde nouée à son cou.

© Les Éditions André Fontaine

Si la victime n'est plus pendue :

– Lorsque la corde est encore nouée à son cou, acheminer le corps sans l'enlever.
– Lorsque la corde n'est plus nouée au cou, acheminer le corps et la corde.

Le pathologiste sera ainsi en mesure de :

– Faire évaluer le nœud par un expert en la matière qui déterminera :
  - S'il s'agit d'un nœud coulant.
  - Si la victime a été attachée ainsi pour dissimuler un autre crime.
– Établir une corrélation entre les blessures et la corde.

1.9.4.5 Faire emballer et transporter le corps

Le corps doit être :

- Placé dans une enveloppe de plastique propre et munie d'une fermeture éclair. Éviter les couvertures comportant une face plastifiée avec un endos en papier. La partie en papier s'imbibe des liquides qui entourent le corps et s'agglomère aux parties humides du cadavre, ce qui complique le travail du personnel lors de l'autopsie.

  Exemple : Les couvertures jaunes de police devraient être utilisées du côté plastifié pour emballer le cadavre.
- Accompagné des documents appropriés et contenus dans l'enveloppe *Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès*, à l'intention de l'agent de la paix.

Si vous pensez que des manœuvres *post mortem* ont pu créer ou modifier des lésions, il est important d'en aviser le pathologiste.

Exemple : Le corps aurait été échappé par mégarde et serait tombé lors du transport.

© Les Éditions André Fontaine

1.10 SERVICE D'IMAGERIE

1.10.1 Analyses possibles

- Capture d'images d'un suspect à partir d'un enregistrement vidéo.
- Récupération d'un enregistrement vidéo.
- Photographie numérique.
- Carte mémoire.
- Récupération de prises de vue enregistrées en mode normal.
- Récupération de prises de vue formatées et qui peuvent être encore sur la carte mémoire.
- Impression de prises de vue.
- Amélioration ou optimisation de la qualité d'une photographie.
- Montage photographique.

1.11 PROCÉDURE POUR UTILISER LES DIFFÉRENTS SERVICES DU LABORATOIRE

1.11.1 Pièces à conviction

1. Échantillon de comparaison

De nombreuses analyses faites par le laboratoire consistent à effectuer une comparaison entre deux éléments et à les relier par leurs points communs.

Exemples :

- Une trace de semelle dans la neige avec les bottes d'un suspect.
- Un projectile trouvé sur la scène du crime avec le projectile obtenu par un tir d'essai fait avec l'arme du suspect.
- Un échantillon de peinture prélevé sur le cadre où il y a eu effraction, dans le but de le comparer avec de la peinture se trouvant sur l'outil de cambriolage saisi sur le suspect.
- Le miroir brisé d'un véhicule suspect avec des débris de miroir récupérés sur la scène d'un délit de fuite.

2. Identification de la pièce à conviction

Prendre possession d'une pièce à conviction sur la scène d'un crime est une étape ; la déposer à la cour en est une autre. Entre ces deux étapes, la pièce a peut-être été manipulée, expertisée par différents intervenants. Pour être en mesure d'identifier la pièce avec certitude et d'en faciliter le dépôt à la cour, les moyens suivants devront être utilisés.

- Noter le moindre détail observé sur la pièce :
  – Couleur.
  – Longueur, largeur.

© Les Éditions André Fontaine

– Numéro de série, marque, modèle.
– Égratignure, bris, etc.

- Photographier :
  – Sa localisation sur la scène de crime.
  – La pièce à conviction.
  – Ses particularités.
- Vous identifier sur la pièce :

  Lorsque cela est possible, il est recommandé d'inscrire sur la pièce à conviction :
  – Vos initiales.
  – Votre matricule.
  – La date et l'heure.

  Cette pratique est, dans beaucoup de cas, difficilement réalisable (cheveux, échantillon de peinture, mégot de cigarette, projectile, cartouche, etc.). Il ne faudrait pas que, lors de l'identification, on altère la pièce de façon à diminuer le potentiel d'ADN ou la recherche d'empreintes. Pour les situations où cette méthode est inappropriée, procéder à l'emballage de la pièce.

  - Emballer la pièce :
    – La placer dans un contenant bien scellé.
    – Identifier le contenant.

3. Chaîne de possession

Lorsque vous déposez des pièces à conviction, vous devez être en mesure de démontrer qu'il s'agit bien de la pièce qui a été saisie. Pour ce faire, vous aurez à décrire le cheminement de la pièce depuis le moment de sa saisie jusqu'à son dépôt devant le tribunal.

La chaîne de possession est constituée de toutes les personnes qui ont eu en leur possession la pièce à conviction. Chacune d'elles pourra être assignée à la cour pour venir expliquer et décrire son implication dans la chaîne de possession.

Chaque personne qui prend possession d'une pièce à conviction doit remplir la section « Disposition des pièces à conviction » du formulaire *Contrôle des pièces à conviction.*

Si cette personne procède à l'ouverture de l'emballage, elle devra noter que celui-ci était scellé et, une fois l'expertise terminée, elle utilisera un nouvel emballage dans lequel elle déposera la pièce à conviction ainsi que l'emballage original, puis scellera à nouveau le tout. Cette procédure facilitera le dépôt de la pièce à la cour.

© Les Éditions André Fontaine